

Financité

magazine

Ensemble, changeons la finance

« La finance durable
va s'imposer car
il n'y a pas de plan B »

Monnaie
locale = monnaie
écologique ?

Comprendre
les taux
directeurs



À quoi sert
**LA BANQUE
NATIONALE
DE BELGIQUE**

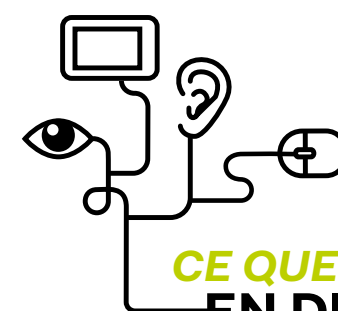
S'INVESTIR

dans la rénovation énergétique

Découvrez le projet RenoCampus sur
www.financite.be/renocampus

SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**
Banque pour banque
- 10 **ACTUS**
- 12 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**
Les taux directeurs
- 14 **EN TOUTE MAUVAISE FOIS**
Sortez Carrefour de la liste noire
- 15 **LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**
Le crédit auto
- 16 **INTERVIEW**
« La finance durable va s'imposer car il n'y a pas de plan B »
- 18 **ANALYSES**
Service bancaire, la base
Monnaie locale = monnaie écologique ?
La finance vous veut du bien
- 24 **FINANCE SOLIDAIRE**
Énergie et médias
Vive la fête !
Accompagner le changement de société
- 27 **TRANSITION**
Rénover ensemble
- 28 **MONNAIES CITOYENNES**
Quinze jours pour consommer local
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**
Financité Academy : découvrez les bases de la finance responsable et solidaire (mais pas que)
- 31 **CAMPAGNE**
Les deux sous de l'amour
- 32 **RÉGIONS**
- 38 **NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 **OUI, MAIS**
- 40 **SANS FILTRE**
T'es une fille et t'as pas de compte-titres ?



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Pensez-vous que la taxe bancaire voté fin 2023 se répercute sur les tarifs des comptes en 2024 ?

Forts de la confiance que nous pouvons accorder aux banques, on ne peut imaginer qu'il en aille autrement. Stagnation quasi certaine des taux d'intérêt, augmentation probable des taux débiteurs et augmentation des frais. Que faut-il encore attendre pour mieux réguler le secteur ?
Jean-Jacques Corvilain

Qu'écririez-vous aux banques qui ne respectent pas l'accord sur la répartition des distributeurs de billets ?

Je leur dirais que si cela n'est pas respecté que je changerai de banque ! Que pouvons-nous faire de plus ! J'ai déjà écrit à Belfius, où j'ai mes comptes, pour leur signaler mon indignation face à la suppression des distributeurs Belfius à Ottignies et à Louvain-la-Neuve. J'ai pourtant écrit cette lettre à la main, sur du papier et mis ma lettre dans leur boîte aux lettres à Ottignies, vers novembre 2023. Aucune réaction, même pas un accusé de réception.
Quel manque de savoir-vivre, de plus.
Marie Françoise Sautelet

J'écrirais aux banques : Pourriez-vous défrayer les déplacements en voiture vers les Batopin, et pour les frais d'ordinateur et de smartphone qu'il faut posséder pour l'usage d'internet que cela entraîne afin de faire une belle partie de votre job. C'est difficile, cher et pas donné à tout le monde de se convertir à Dieu Numérique. Mais je sais que vous avez toujours raison, amen. À combien évalueriez-vous donc tout cela ?
Marc Winand

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + [f](#)

INDISPENSABLE FINANCE SOLIDAIRE

Bernard Bayot

Le sociologue et philosophe Edgar Morin tirait récemment la sonnette d'alarme dans une tribune au Monde (22 janvier 2024) : « *l'hégémonie d'un profit incontrôlé (cause majeure de la crise écologique) accroît les inégalités dans chaque nation et sur toute la planète.* » C'est peu dire que nous sommes urgemment contraint·e·s de changer de paradigme, de transformer la finance prédatrice en solidaire.

Cette dernière, sans visée spéculative et moyennant une rémunération limitée, fournit l'argent nécessaire à la réalisation d'opérations économiques qui présentent une valeur ajoutée pour l'humain, la culture et/ou l'environnement, en vue de favoriser le bien commun, la cohésion sociale et la gouvernance démocratique. Elle pesait 18,73 milliards d'euros dans notre pays en 2022, selon la dernière étude livrée par Financité. Soit une belle progression (près de 60 % en 7 ans) mais qui, pour autant, ne porte la finance solidaire qu'à une part encore très modeste du patrimoine financier net des particuliers belges : à peine 1,64 %. Elle doit donc progresser vite et bien.

Vite. Les deux côtés de la chaîne méritent d'être activés. Les citoyen·e·s qui, plus que jamais, doivent être conscient·e·s que l'on dirige le monde avec son argent et, surtout, transformer cette conscience en actes concrets et positifs. Mais aussi les entreprises de l'économie sociale qui doivent croître et essaimer pour construire une société plus cohérente, harmonieuse et durable.

L'expérience de NewB, y compris dans sa version actuelle d'intermédiaire en banque et assurance, montre que nous sommes nombreux et nombreuses à vouloir bouger et faire bouger les choses. Les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle dynamisant en déployant une politique volontariste comme vient de le faire la Wallonie en renforçant les services d'accompagnement des acteurs de l'économie sociale.

Mais la quantité ne suffit pas, il faut lui adjoindre qualité et cohérence. L'étude de Financité montre que seuls 3 % de la finance solidaire est labellisée, c'est-à-dire contrôlée de manière indépendante. Cela ne veut pas dire que 97 % soit de mauvaise qualité, simplement que celle-ci n'est pas garantie.

Au-delà de la qualité, se pose la question de la cohérence. Qu'une banque accorde un crédit à une entreprise d'économie sociale est certes utile pour celle-ci mais peut induire des effets pervers s'il n'est que le cache-sexe d'une politique de financement irrespectueuse de l'humain et de son environnement. L'alliance qui se crée entre le financeur et le financé implique une adéquation d'objectifs entre eux si le second veut éviter d'être l'idiot utile du premier.

Les coopératives de crédit à finalité sociale, comme Crédal ou F'in common méritent d'être un canal privilégié de financement pour les entreprises d'économie sociale. Là aussi, les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle en incitant les particuliers à investir dans ces coopératives, ce que vient de mettre en place la Région de Bruxelles-Capitale.

Cohérence et dynamisme doublés de politiques publiques volontaristes sont les ingrédients du développement de cette décidément indispensable finance solidaire. ■



QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen·ne·s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen·ne·s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen·ne·s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Financité

Écriture : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais remplaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.
Rédaction : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles – 02 340 08 60 – info@financite.be – www.financite.be
Éditeur responsable : Bernard Bayot. **Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Hicham Bekkali, Anne Berger, Lionel Boverie, Laurent d'Altoe, Audrey Degée, Eric Dewaele, Léonie Duray, Anne Fily, Morgane Kubicki, Danaé List, Didier Palange, Charlaïne Provost, Héroïse Rigot. **Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Élise Debouny **Photo de couverture** : James Arthur Photography – Belga **Impression** : Les Éditions de l'Avenir

Financité est financé par



Financité est acteur de



DOSSIER

BANQUE
POUR
BANQUE

Drôle de métier que d'être banquier des banquiers. La Banque nationale de Belgique est unique autant par son statut que par les missions qui lui sont conférées. Elle est en charge de maintenir la stabilité des prix, mais aussi de s'assurer que le secteur financier belge est assez solide pour jouer son rôle de soutien à l'économie. Sauf qu'à force de compter sur les banques commerciales pour transmettre sa politique monétaire au reste de l'économie, elle, comme d'autres banques centrales, a fini par se retrouver dans une situation embarrassante. En 2023, elle a assumé des milliards d'euros de pertes pendant que le secteur financier, lui, a réalisé des profits records.

© Patrick Van den Branden - BNB

EN DERNIER
RECOURS

À quoi sert la Banque nationale de Belgique et qui sert-elle ?

Morgane Kubicki

Douze coups de minuit et un gouverneur au chômage technique. Pour la Banque nationale de Belgique (BNB), l'année a démarré de manière peu conventionnelle. Au 1^{er} janvier, cette dernière s'est en effet retrouvée sans personne pour la diriger. C'est qu'avant de partir en congé, le gouvernement a négocié une série de dossiers. La reconduction du gouverneur Pierre Wunsch qui ne devait être qu'une formalité est alors devenue monnaie d'échange, laissant la banque des banques sans gouvernance. Le gouverneur a finalement préservé ses fonctions à titre temporaire le 2 janvier avant que le gouvernement ne prenne une décision formelle quelques jours plus tard.

Selon la presse, la reconduction du gouverneur faisait pourtant consensus au sein de la majorité. Mais si le dossier s'est retrouvé pris en étau, c'est tout de même que la nomination de la tête de la Banque nationale de Belgique est une décision éminemment politique et donc que l'institution assure des missions d'importance.

Elle est à la fois en charge de la politique monétaire et de la supervision bancaire.

La BNB a quatre missions principales. Elle doit d'abord et avant tout maintenir la stabilité des prix. Depuis la crise financière, elle veille aussi à la stabilité du système financier en assurant la supervision prudentielle. C'est elle qui assure la sécurité des pièces et billets ainsi que l'efficacité des systèmes de paiement. Enfin, elle est en charge de collecter toute une série de données et analyses à la fois économiques et financières. Notons qu'elle assure aussi le rôle de caissier de l'État, puisque c'est elle qui détient le compte du Trésor belge. Elle collecte en outre les comptes annuels des personnes morales avec la Centrale de bilans et qu'elle maintient à jour le fichier de la Centrale des crédits aux particuliers, qui reprend tous les crédits en cours et les éventuels défauts de paiement. Rien que ça.

Société anonyme d'intérêt général

La BNB est créée en 1850 sous impulsion du ministre Frère-Orban. Dès le départ, elle jouit d'un statut unique : une société anonyme exerçant des « missions d'intérêt général ». À l'époque, l'actionnariat est privé et constitué des banques privées qui, jusqu'ici, s'occupaient d'émettre des billets. Cette activité revient désormais à la Banque nationale de Belgique, qui est cotée en bourse. En 1948, l'État achète la moitié des actions lors d'une augmentation de capital. Aujourd'hui, tout le

monde peut acheter une action de la BNB (lire en page 8), mais tout le monde ne peut pas avoir une influence sur ses activités comme le confère une action classique. « *Contrairement à la situation des autres sociétés anonymes, c'est le législateur qui a fixé la majorité de ses dispositions statutaires, parce qu'elle est la banque centrale de notre pays : une institution publique chargée de missions d'intérêt général dont elle est investie par le législateur belge et désormais aussi par le législateur européen* », précise la BNB.



© BNB

Pendant longtemps, son rôle, en plus d'émettre les pièces et billets, est surtout celui d'un soutien à l'économie nationale. Elle peut en effet accorder un prêt au gouvernement qui, à travers ses dépenses, injecte cette monnaie dans l'économie réelle.

Début des années 80, la Belgique connaît des difficultés institutionnelles et doit se préparer à respecter un certain nombre de critères pour satisfaire aux exigences du traité de Maastricht. Le traité fondateur de la structure de l'Union européenne avec l'Union économique et monétaire aura deux conséquences. Un, la BNB prend en charge la récolte de statistiques qui n'est pas ou mal assurée jusqu'ici. Dans d'autres pays, cette mission est donnée à des organismes indépendants. « *Ces deux systèmes fonctionnent dans un cadre législatif européen obligatoire qui garantit la qualité et l'indépendance de ces statistiques officielles* », assure cependant Geert Sciot, porte-parole de l'institution.

Deux, la banque centrale devient officiellement indépendante. Depuis les années 70, les économistes s'accordent en effet à dire que la possibilité pour les États d'obtenir de l'argent gratuit auprès des banques centrales conduit à une mauvaise gestion de la dette et à de l'inflation sans croissance. Pour se conformer au Système européen de banques centrales (SEBC), prévoyant une indépendance des banques centrales des pays membre, le Moniteur belge publie : « *Il est interdit à la banque d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions ou organes de la Communauté européenne, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques,*



© BNB

aux autres organismes ou entreprises publics des États membres de la Communauté européenne; l'acquisition directe auprès d'eux, par la banque, des instruments de leur dette est également interdite ».

« Dis comme ça, ça n'a pas l'air si grave, mais en réalité cela enlève le pouvoir de création monétaire au gouvernement », prévient Ariane Tichit, enseignante chercheuse en économie à l'Université Clermont Auvergne. Désormais la Banque nationale de Belgique peut prêter aux banques en émettant une monnaie dite « de banque centrale », mais plus à l'État directement.

La possibilité pour les États d'obtenir de l'argent gratuit auprès des banques centrales conduirait à une mauvaise gestion de la dette.

En 2008, un autre bouleversement vient modifier les missions de la BNB. La crise financière laisse penser qu'il faut améliorer la surveillance du secteur financier et la Belgique adopte le modèle Twin Peaks en 2011. Le contrôle prudentiel des institutions bancaires est confié à la BNB pendant que la supervision du respect des règles de conduite des intermédiaires financiers revient à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) qui succède à la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA). Conséquence, elle est à la fois en charge de la politique monétaire et de la supervision bancaire.¹

« Le processus décisionnel au sein du Mécanisme de Supervision Unique² offre des garanties en termes de séparation entre la politique monétaire et la supervision bancaire », précise Geert Sciot. Reste qu'en mettant en place une politique monétaire décidée par la Banque centrale européenne, la Banque nationale de Belgique doit veiller à servir le bien commun (en limitant l'inflation), mais aussi à ce que le système financier reste solide. Faut-il à tout prix protéger les citoyen-ne-s ou les institutions financières ?

Assouplissement

Les banques commerciales possèdent toutes un compte auprès de leur banque centrale. Celui-ci leur sert à se rembourser entre elles et à y mettre les réserves obligatoires pour tout crédit qu'elles accordent. Elles stockent donc leurs réserves auprès de leur banque centrale, mais peuvent aussi, au besoin, lui emprunter des liquidités. En fixant les conditions de ces crédits et à quel taux sont rémunérées les réserves, la banque centrale (ou plutôt la Banque centrale européenne, dans l'Eurosystème, qui charge les banques nationales d'exécuter ses taux) mène sa politique monétaire. Elle tente d'influencer via ses taux les taux pratiqués par les banques commerciales auprès des entreprises et des particuliers (lire en pages 12-13).

En 2015, la BCE et les banques centrales essaient depuis plusieurs années de relancer l'économie par leur politique de taux, mais rien n'y fait. Elles lancent alors un grand programme d'assouplissement quantitatif, un outil dit « non conventionnel ». Concrètement, elle rachète aux acteurs financiers des titres de dettes (surtout des obligations d'État) et crédite leur compte de l'argent qu'elle crée. Son but ? Augmenter la quantité de monnaie détenue par les banques pour les inciter à prêter davantage au reste de l'économie. Elle ne prête donc plus la monnaie qu'elle crée, mais achète des produits financiers avec cette monnaie.

La Banque centrale européenne a mis des sommes gigantesques en circulation sur les marchés financiers : près de 5 000 milliards d'euros dans l'ensemble et 213 milliards pour la Belgique, ce qui représente 40 % de la dette publique de notre pays. Sauf que ces fameuses liquidités, ce ne sont pas des euros comparables à ceux que nous avons toutes et tous sur nos comptes. Il s'agit de monnaie de banque centrale, utilisable uniquement par les banques commerciales. « Quand on dit que les banques centrales vont créer des unités, les journalistes utilisent toujours l'image de la planche à billets, comme si les banques centrales allaient faire pleuvoir des billets, regrette Ariane Tichit. Or, les unités créées par les banques centrales sont totalement virtuelles. »

Reste que ces milliards ont fait enfler les réserves des banques qui ont aujourd'hui des montants de réserves jamais vus. L'hypothèse est la suivante : si les banques ont une bonne liquidité et de réserves suffisantes, elles seront plus à même d'accorder des crédits (c'est-à-dire transformer cette monnaie de banque centrale en euro que nous utilisons) et ainsi faire reprendre la croissance et l'inflation.



© European Central Bank

De la collectivité aux banques privées

Jusqu'à récemment et pour encourager les banques à faire de la sorte, la BCE avait décidé d'un taux négatif sur ces réserves. Les banques commerciales payaient donc pour stocker leur excès de liquidités. Mais aujourd'hui, pour lutter contre l'inflation galopante, le taux de rémunération sur ces dépôts est de 4 %. « Le transfert des banques centrales vers les banques commerciales est de 140 milliards d'euros par an dans la zone euro. Le budget de l'Union européenne se situe à 168 milliards d'euros pour un an », détaille Paul De Grauwe, professeur émérite de la KULeuven et enseignant à la London School of Economics. Avec une quinzaine d'économistes et politiques, il a signé une lettre publiée par l'ONG Positive Money urgeant la BCE d'arrêter de rémunérer les réserves obligatoires déposées par les banques commerciales. « Aujourd'hui, les banques centrales transfèrent tous leurs bénéfices aux banques commerciales. Elles peuvent émettre de la monnaie, mais au lieu de transférer au gouvernement, elles la transfèrent aux banques commerciales. Pourquoi pas à la collectivité ? », s'inquiète Paul De Grauwe.

Avant de les distribuer aux banques commerciales, la Banque nationale de Belgique distribuait ses bénéfices à ses actionnaires et pour moitié à l'État belge.

Pour la Banque nationale de Belgique, rémunérer l'argent de ce qui est l'équivalent des comptes à vue des banques commerciales représente une perte de 8 milliards d'euros par an. Une simple écriture comptable sans conséquence ? « L'objectif principal de la politique monétaire est de maintenir la stabilité des prix. Cela peut entraîner des bénéfices, mais aussi des pertes pour les banques centrales concernées. L'impact sur les résultats financiers des banques centrales concernées n'est qu'un effet dérivé, jamais une fin en soi », justifie le porte-parole de la BNB, précisant que cette dernière a constitué des réserves financières 7,1 milliards d'euros au cours des exercices précédents pour couvrir les pertes réalisées. « Une banque centrale peut fonctionner, au moins temporairement, avec une position de capital négative. Ce faisant, toute perte supplémentaire peut être reportée temporairement et apurée lorsque la banque centrale redevient bénéficiaire. En d'autres termes, la bonne

exécution par la BNB de ses missions statutaires n'est pas affectée par les pertes financières actuelles », rassure Geert Sciot.

Reste qu'avant de les distribuer aux banques commerciales, la Banque nationale de Belgique distribuait ses bénéfices à ses actionnaires et donc pour moitié au Trésor belge. En augmentant les taux pour lutter contre l'inflation, ce sont les banques commerciales qui bénéficient de la politique monétaire et qui enregistrent grâce à la rémunération de leurs réserves des profits records.

« La Banque nationale de Belgique trouve que l'intérêt des banques commerciales, c'est un peu l'intérêt de la Belgique », note Paul De Grauwe. Ariane Tichit, elle, regrette : « Les banques centrales paient les banques commerciales pour détenir des réserves obligatoires, c'est de la subvention. Elles qui étaient au service des gouvernements sont devenues des agents des établissements bancaires privés. »

Qu'est-ce qui est le plus avantageux pour les citoyen-ne-s ? Maintenir une inflation raisonnable au risque que la banque centrale fasse des pertes ou éviter les pertes de la Banque nationale au risque de connaître une inflation galopante ?

Paul De Grauwe plaide, a minima, pour arrêter d'accorder un taux d'intérêt à ces fameuses réserves obligatoires : « bien entendu, les banques vont répondre que cela représente un risque pour leur stabilité. Tout ce que l'on demande, c'est de diminuer ces transferts ». Option numéro deux, une législation pourrait obliger les banques à transférer une partie de ces bénéfices à leurs propres client-e-s, via une hausse des taux sur les comptes d'épargne des particuliers par exemple. ■

¹ La BNB n'est pas la seule banque nationale à assumer ces deux rôles. C'est notamment le cas de la Banque centrale européenne.

² Système de supervision bancaire européen composé de la BCE et des autorités nationales de supervision des pays participants.

UN PETIT BOUT DE BANQUE NATIONALE

Constituée sous forme de société anonyme, la Banque nationale de Belgique est détenue pour moitié par des actionnaires individuels.

Morgane Kubicki

Qui peut bien se réveiller un matin et se dire, tiens, achetons donc une action de la Banque nationale de Belgique ? L'idée est pourtant venue à la tête de milliers de personnes. Pendant longtemps, on a même considéré une action de la BNB comme un placement sûr et rémunérateur.

La Banque nationale de Belgique représente un capital social de dix millions d'euros divisés en 400 000 actions. La moitié appartient à l'État belge. L'autre moitié, négociée en bourse, peut être achetée par n'importe qui.

N'espérez tout de même pas pouvoir influencer le travail de la BNB. Si elle est bien constituée en société anonyme, l'Assemblée générale n'y a que très peu de pouvoir. Elle « n'a pas la compétence de définir le bénéfice à distribuer. Elle n'est pas non plus appelée à approuver les comptes annuels ni à donner décharge à ceux qui administrent et qui contrôlent la Banque nationale », précise l'institution. Les pouvoirs généralement détenus par les actionnaires sont ici attribués au Conseil de régence qui se veut représentatif du monde socio-économique belge.

Un dividende assuré

La politique de versement de dividende aux actionnaires a elle aussi ses spécificités. L'actionnaire a droit à un dividende indépendamment des résultats de l'institution. Ces derniers sont en effet et à l'inverse d'une entreprise classique, principalement attribuables à des facteurs externes, notamment et surtout la politique monétaire qui est décidée par la Banque centrale européenne non pas pour réaliser un bénéfice mais pour répondre à sa mission de stabilité des prix. Les statuts prévoient en effet qu'un dividende de 6 % du capital est distribué quoi qu'il arrive.

L'actionnaire a droit à un dividende indépendamment des résultats de l'institution.

Un second dividende, en fonction des bénéfices cette fois-ci, est ensuite décidé par le Conseil de régence. Début des années 2000, une action pouvait rapporter un dividende annuel d'une cinquantaine d'euros. À partir des années 2010, ce dividende augmente jusqu'à atteindre 124 euros par action en 2014. L'année dernière, le coupon distribué s'élevait à 1,05 euro, conséquence des pertes réalisées par la Banque nationale de Belgique. Si une action de la BNB se négociait plus de 2 400 euros il y a 5 ans, elle n'en valait plus que 471 euros en février 2024. ■



© BNB

RÉGENCE ET DÉCROISSANCE



© Patrick Van den Branden – BNB

Le Comité de direction de la Banque nationale et le Conseil de régence sont représentatifs respectivement des forces politiques et du monde socio-économique.

Morgane Kubicki

Il est donc temps pour Écolo de choisir une personne pour

Chose promise, chose due. Écolo a bien obtenu une représentante au sein de la Banque nationale de Belgique. Mais avec les remous qu'ont provoqué l'arrivée de Géraldine Thiry au sein du Comité de direction de la Banque nationale de Belgique, difficile de nier que l'institution est complètement politisée. Le parti aura tout de même dû batailler pour imposer sa représentante.

C'est que la nomination des directeurs et directrices fait l'objet d'un processus à plusieurs étapes. Lors de la répartition des postes au sein de la Vivaldi, Écolo a en effet obtenu de pouvoir désigner un siège au Comité de direction de la BNB. Ce dernier représente les forces politiques en place. Le gouverneur Pierre Wunsch y représente le MR, Steven Vanackere le CD&V, Tim Hermans l'Open VLD, Vincent Magnée le PS, Tom Deschaene la NVA et Jean Hilgers Les Engagés. Précision, il faudra tout de même attendre qu'un siège se libère. Les directeurs et directrices sont nommés pour 6 ans (5 pour le gouverneur). C'est Jean Hilgers qui en fera les frais. À la Banque nationale de Belgique depuis 1999, Les Engagés ne sont plus représentés au sein de la majorité.

Sauf que dans l'institution, les membres du Comité de direction sont nommé-e-s sur proposition du Conseil de régence. Il est constitué des 6 membres de la direction et de 14 régent-e-s qui représentent le monde socio-économique. On y retrouve donc des syndicats, le patron des entreprises et même, depuis peu, la secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. Parmi les régent-e-s, 9 sont désignées sur proposition du ministre des Finances.

monter au Comité de direction. Le choix du parti se porte sur Géraldine Thiry, pas officiellement membre, mais proche du parti. Docteure en économie, elle a travaillé sur les indicateurs alternatifs au PIB et les modèles économiques soutenable. Elle est aussi membre du Conseil de régence depuis 2021.

Problème, le Conseil de régence, qui est l'organe en charge de proposer des candidats et candidates à la direction, n'est pas du même avis. Question de tradition, on renouvelle en général le mandat des régent-e-s en fin de mandat si ces dernier-ère-s expriment le souhait de continuer leur mission. C'est le cas de Jean Hilgers. Question de principe aussi, le Conseil de régence n'apprécie pas de devoir formaliser une décision déjà prise par le gouvernement. Question de compétences enfin, le directeur en place a, de l'avis général, réalisé un bon travail. Le renouvellement est privilégié. Le Conseil précise tout de même que Géraldine Thiry possède toutes les compétences nécessaires pour devenir directrice.

Au Conseil de régence, syndicats fréquentent fédérations de entreprises ou monde associatif.

Finalement, c'est le gouvernement qui tranchera et finira par désigner Géraldine Thiry directrice en charge du département Statistique et du service de résolution bancaire. Première femme à la tête de ce bastion resté jusqu'ici exclusivement masculin, elle est aussi partisane de la décroissance, théorie selon laquelle il faut abandonner l'objectif de croissance pour préserver l'environnement. Une idéologie qui s'oppose sans aucun doute à celle qui domine actuellement au sein de la Banque nationale de Belgique. ■



© Hamed Taha – Unsplash

BELGIQUE LES COMMERCE NE PEUVENT PLUS REFUSER LES PAIEMENTS EN CASH

Si l'argent liquide avait bien cours légal chez nous, il demeurerait un flou juridique autour de l'obligation pour les commerces d'accepter les pièces et les billets. Début février, la loi qui assure le droit des consommateurs et consommatrices à régler en espèces, a été votée au Parlement fédéral.

Il existe à présent une base légale pour contrôler et sanctionner les commerces qui refusent les paiements en liquide. Après deux constatations d'infraction par le SPF Économie, une amende administrative pourra être imposée à l'entreprise qui déroge à cette obligation. Ce texte s'applique aussi aux festivals et aux hôpitaux, mais le champ d'application ne prend pas en compte les services publics.



© European Union 2023

EUROPE LA FIN DU GREENWASHING

Le Parlement européen a voté en janvier la directive sur les allégations écologiques. Elle oblige les entreprises à être « fiables, justes et compréhensibles » lorsqu'elles prétendent qu'un produit a une empreinte carbone réduite. Toutes les mentions floues et très répandues comme « vert », « neutre en CO₂ » ou encore « naturel » ne pourront plus figurer sur les emballages à moins que l'entreprise qui les vend puisse démontrer que son produit a en effet une meilleure performance environnementale que son concurrent.

Logiquement, on s'attend donc à ce que les produits financiers qui se prétendent « bons pour la planète » reviennent leur stratégie marketing rapidement. Et bien non. Car la directive « ne s'applique pas aux informations sur la durabilité comportant des messages ou des déclarations pouvant être obligatoires ou facultatifs conformément aux règles de l'Union ou aux règles nationales applicables aux services financiers. »



© Brian Yurasits – Unsplash

EUROPE LES BANQUES ONT GAGNÉ LEUR IMPUNITÉ

Voté en décembre, enterré en mars, Eurodéputé-e-s et États membres avaient pourtant conclu un accord pour imposer aux entreprises de l'UE un « devoir de vigilance » sur les atteintes à l'environnement et les violations des droits humains. Cet accord représentait une avancée importante pour réglementer les chaînes de valeur mondiales et mettre fin à l'impunité des multinationales en matière de droits humains et de l'environnement. De toutes les multinationales ? Non, le secteur financier est dispensé de tout devoir de vigilance ! L'accord sur le devoir de vigilance devait imposer concrètement que les entreprises comptant plus de 500 salariés et un chiffre d'affaires mondial net de 150 millions d'euros, ou pour les firmes non européennes, un revenu de 300 millions d'euros générés dans l'UE, soient vigilantes dans toutes leurs activités et respecter une norme dite de « diligence raisonnable », sauf les acteurs financiers qui peuvent librement continuer à soutenir des projets et entreprises dangereux pour l'environnement et les droits humains sans avoir à rendre de compte.

© Roberto Cilenti – Flickr



BELGIQUE L'ARGENT DES RICHES

On peut toujours choisir de voir le verre à moitié plein ou à moitié vide. Les nouvelles statistiques de répartition du patrimoine publiées par la Banque nationale de Belgique (BNB) début janvier en sont l'occasion. Dans le verre à moitié vide, donc, on apprend que 55 % du patrimoine des Belges est détenu par les 10 % les plus riches. Cette statistique a été obtenue grâce à l'intégration de microdonnées dans la grande enquête sur les comptes nationaux. Le patrimoine net, lui, consiste en la valeur des biens immobiliers et des actifs financiers (actions, obligations, avoir sur un compte, etc.) auxquels on soustrait les dettes.

Dans le verre à moitié plein, en retiendra que la part détenue par les 10 % les plus riches a légèrement diminué ces dernières années, passant de 59 % à 55 % du patrimoine. De l'autre côté, la moitié de la population la moins bien lotie a quant à elle vu son patrimoine légèrement augmenter (de 7 % à 8,4 % du patrimoine net total). Ces nouvelles données permettent aussi la comparaison au niveau européen, où la Belgique affiche un degré d'inégalité inférieur à nos pays voisins. La faute à la brique dans le ventre des Belges, qui permet de réduire l'écart.

LIRE, VOIR, ÉCOUTER



L'ÉCONOMIE EN 100 MOTS D'ACTUALITÉ

Macroéconomie et microéconomie, bien sûr, mais également monde de l'entreprise et transition. Dans un langage clair et pédagogique, ce livre écrit en collaboration avec Financité tente de nous rendre accessibles des problématiques souvent présentées comme complexes, dans l'espoir d'alimenter et enrichir les débats.

Édition de boeck, 240 pages, 18,90 euros



LE POUVOIR DE LA MONNAIE

La monnaie est-elle une réalité figée, une institution immuable ? Pour Jézabel Couppey-Soubeyran, Pierre Delandre et Augustin Sersiron, elle est tout le contraire. Elle a fait preuve tout au long de l'Histoire d'une grande malléabilité, épousant les besoins variés des différents

projets de société et recèle surtout une formidable puissance de transformation, qu'il faut aujourd'hui mobiliser pour rendre possible la bifurcation sociale écologique.

Édition Les liens qui libèrent, 400 pages, 25 euros

NATURE, LE NOUVEL ELDORADO DE LA FINANCE



Combien vaut la nature ? Combien peut-elle rapporter ? Les mondes de l'économie et de la finance prétendent renverser la tendance et sauver la planète en la protégeant à leur façon, c'est-à-dire avec de l'argent. Ce documentaire publié en 2014 est malheureusement encore criant d'actualité. Disponible sur Arte, 1 h 27, à partir de 2,99 euros

Votre exemplaire gratuit !

TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 EXEMPLAIRES DE « L'ÉCONOMIE EN 100 MOTS D'ACTUALITÉ »

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be et 5 heureux-ses gagnant-e-s seront tiré-e-s au sort. Concours réservé aux membres Financité.

Les taux directeurs

Plusieurs fois par années, vous entendez dans les médias que la Banque centrale européenne a décidé, au choix, de maintenir, augmenter ou diminuer son taux directeur. Cela vous semble important, mais vous ne comprenez pas vraiment pourquoi.

Morgane Kubicki

Le taux directeur est le principal outil des banques centrales. Il fixe le taux auquel elle accorde des prêts aux banques commerciales du pays, qui influence alors les taux que pratiquent les banques commerciales lorsqu'elles prêtent à leur tour à des particuliers ou des entreprises.

Pour comprendre pourquoi une banque centrale décide d'augmenter ou de baisser ce taux, il faut repartir de son mandat de base. La banque centrale européenne poursuit 3 objectifs : la stabilité des prix, la croissance et la stabilité financière. La stabilité financière se fait par la supervision bancaire, en binôme avec les banques centrales des pays de la zone euro. L'objectif de croissance, lui, ne peut pas se faire au détriment de la stabilité des prix. Ce dernier est donc bien l'objectif principal de la politique monétaire.

La banque centrale fait généralement face à deux scénarios. D'abord, l'inflation est trop forte et elle souhaite la ralentir. Elle augmente alors son taux directeur. Les banques commerciales font de même et les crédits deviennent alors plus onéreux. Les ménages et les entreprises empruntent moins et investissent moins. La machine économique ralentit et, avec elle, la hausse des prix. Pour un ménage, le fait de devoir payer plus pour un crédit hypothécaire peut typiquement réduire son budget consacré au bien immobilier en tant que tel. Les ménages acheteurs ont moins de moyens, le marché immobilier stagne et les prix cessent d'augmenter.

À l'inverse, lorsque la banque centrale estime que l'inflation est trop basse, elle diminue alors son taux directeur. Les banques commerciales baissent à leur tour les taux de crédit ce qui encourage les ménages et les entreprises à emprunter, consommer, investir... L'activité économique reprend et l'inflation avec.

Si le mandat de la Banque centrale européenne est bien de limiter l'inflation, on voit donc que la politique monétaire de maintien d'une inflation proche de 2 % a un effet direct sur la croissance et donc l'investissement, l'emploi... Voilà pour la théorie.

Transmission des taux

Reste à comprendre comment le fait qu'une banque centrale modifie son taux peut avoir une influence directe sur les taux pratiqués par les banques commerciales et donc nos crédits et nos comptes d'épargne. Aucun contrat n'oblige en effet les banques à appliquer un taux qui serait décidé par une autorité supérieure.

En réalité, les banques commerciales avec lesquelles nous traitons en tant que client-e reçoivent nos dépôts et accordent des crédits de manière quotidienne. Il arrive donc régulièrement que leur trésorerie varie, c'est-à-dire qu'elle ait des liquidités excédentaires ou qu'elle soit en recherche de financement.

Une banque commerciale n'a pas intérêt à prêter de l'argent à un taux inférieur à celui auquel la banque centrale lui rémunère ses dépôts.

Pour remédier à ce problème, elles peuvent s'adresser au marché interbancaire. Tous les soirs, après que tous les ordres des client-e-s soient passés, les banques font en effet les comptes de ce que l'une doit à l'autre. Si la banque A doit 10 euros à la banque B, il arrive qu'elle lui emprunte pour la journée car, demain étant un autre jour, cela risque de s'équilibrer. Cet emprunt n'est pas gratuit, il est rémunéré au taux interbancaire. Les banques sont priées de garder un peu d'argent en réserve auprès de la Banque centrale pour ce type d'opérations. Retenons donc que les banques commerciales ont une sorte de compte à vue dédié auprès de la banque centrale.

Autre possibilité pour se financer ou placer des liquidités excédentaires, les banques peuvent aussi s'adresser directement à la banque centrale de leur pays. C'est là que le taux directeur intervient. Et en réalité, il n'y a pas un mais trois taux directeurs.

Si une banque a besoin d'emprunter des liquidités pour quelques jours, c'est le taux des « opérations principales de refinancement » qui s'applique. Si une banque a un besoin urgent et rapide d'emprunter un peu d'argent pour 24 heures, le taux de « facilité de prêt marginal » s'applique. Il est généralement plus élevé que le premier. Enfin, dans le cas où une banque a trop de liquidités, elle peut les déposer sur un compte rémunéré au taux de « facilité de dépôts ».

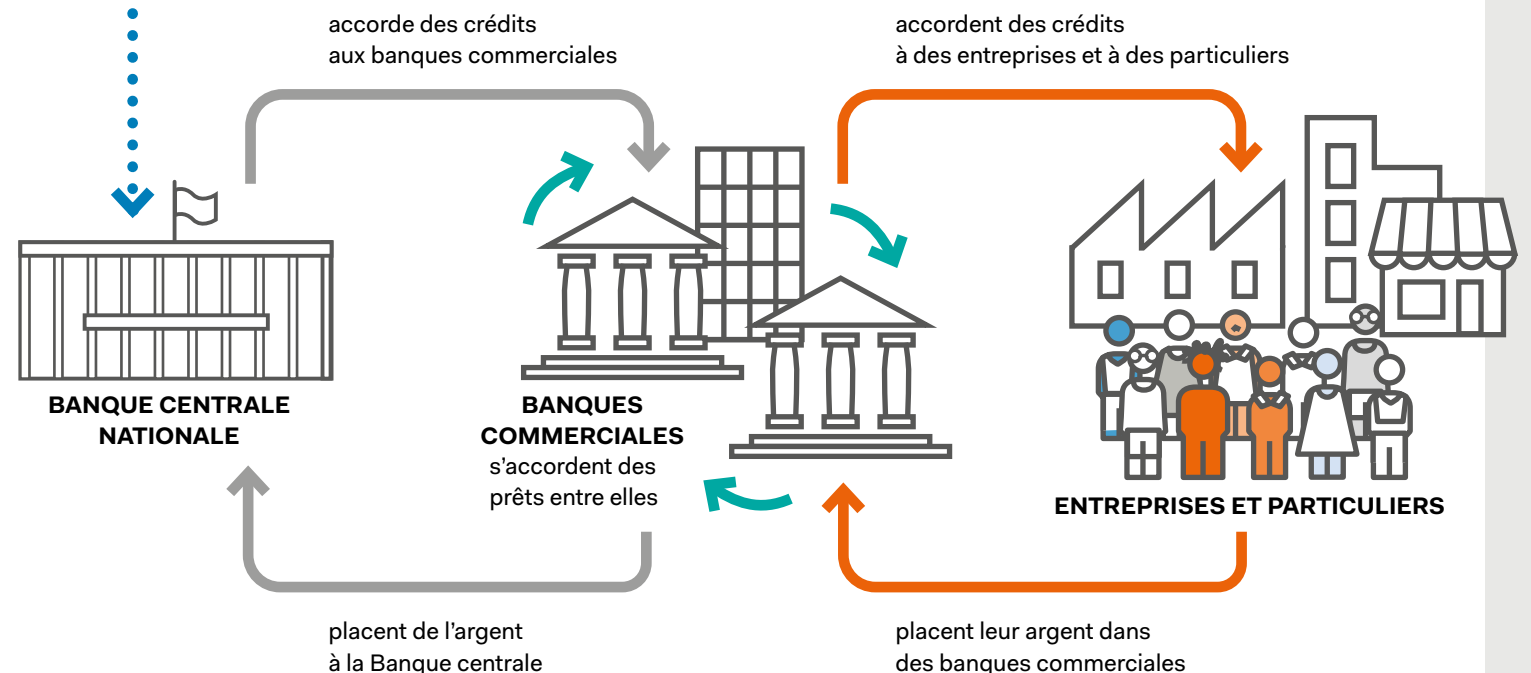
Pendant des années (jusqu'en 2022), la Banque centrale européenne a appliqué un taux négatif sur cette facilité de dépôts. Le but était d'encourager les banques commerciales à prêter de l'argent aux client-e-s et/ou investir plutôt que de stocker ces liquidités.

En effet, une banque commerciale n'a aucun intérêt à payer pour stocker de l'argent. De la même manière, elle n'a pas intérêt à prêter ou emprunter sur les marchés financiers à un taux inférieur à celui proposé par la BCE où à prêter à un taux inférieur à celui qu'elle reçoit pour déposer simplement son argent sans aucun risque auprès de la Banque centrale. Voilà comment les taux directeurs ont une influence directe sur les produits offerts aux client-e-s des banques



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

- détermine les taux directeurs pratiqués par les banques centrales de la zone euro



commerciales. Les critiques de cette théorie des taux sont cependant nombreuses, car elle repose sur la bonne volonté des banques commerciales. Plusieurs économistes arguent également que les activités économiques rentables se feront quels que soient les taux d'intérêt proposés.

La marge commerciale

Depuis 2022, pour contrer l'inflation galopante, la Banque centrale européenne a entamé une remontée des taux directeurs. Les liquidités stockées par les banques commerciales sont aujourd'hui rémunérées à un taux qui avoisine 4 %.

On constate toujours un écart entre le taux fixé par les banques privées pour rémunérer les dépôts des client-e-s et celui auquel la Banque centrale rémunère les dépôts des banques, cela constitue la marge commerciale de l'institution. Sauf que depuis 2022, si les banques ont bien entamé elles aussi une remontée des taux sur les crédits proposés, la rémunération de l'épargne reste au plancher.

Pour corriger ce grand écart (comprendre : forcer les banques à augmenter les taux sur les comptes d'épargne), l'été dernier, Ecolo-Groen et Vooruit ont tous les deux décidé de rédiger des propositions de loi. Ces deux projets proposent dans les grandes lignes la même chose : lier le taux minimum légal sur les comptes d'épargne réglementés au taux directeur de la Banque centrale européenne tout en leur laissant une marge. Selon la proposition, les banques devraient aujourd'hui offrir un taux supérieur à 2 % à leurs client-e-s. Ces propositions n'ont pas abouti.

De leur côté, les banques, elles, ont déposé plusieurs milliers de milliards d'euros auprès des banques centrales de la zone euro. Sur ce qui est l'équivalent de nos comptes à vue pour une banque commerciale, elles touchent aujourd'hui un taux d'intérêt de 4 %.

POUR ALLER PLUS LOIN : « LES TAUX DIRECTEURS », MORGANE KUBICKI, MARS 2024, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



ALAIN VESTIR
chargé de relations
éthiques

Sortez Carrefour de la liste noire

Mesdames et Messieurs de Financité,

selon vous, on ne pourrait pas investir dans Carrefour lorsque l'on développe un fonds durable. Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien-ne-s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Ne pensez-vous pas que la transition environnementale passe par une transformation de notre alimentation ? C'est exactement la mission du groupe Carrefour : nous rendons accessible une alimentation de qualité tout en nous efforçant de diminuer le gaspillage alimentaire et l'utilisation d'emballages.

En tant qu'acteur de la transition, nous avons mis en place un indice de responsabilité sociale et de transition alimentaire. Il fixe par exemple comme objectif que 15 % des ventes de produits frais alimentaires soient issues de l'agriculture biologique ou de l'agroécologie d'ici 2025 et une réduction de moitié du gaspillage alimentaire par rapport à 2016. Depuis 2019, cet indice est même pris en compte pour déterminer un quart de la rémunération des dirigeant-e-s. En 2021, nous avons rendu public cet indice et en 2022 nous avons dépassé les objectifs, obtenant un score de 109 %. Carrefour a obtenu la note « A » du Carbon Disclosure Project (CDP) pour son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes parmi les 283 entreprises les plus performantes. Que voulez-vous de plus ?

Pour vous, un fonds d'investissement qui se dit « durable » ne pourrait pas investir dans notre groupe à la pointe de la transition environnementale parce que des personnes malveillantes contraignent des travailleurs et travailleuses dans des usines textiles dans le sud de l'Inde. Nous avons lu comme vous les rapports de l'organisation néerlandaise SOMO sur l'exploitation des travailleuses dans la région du Tamil Nadu. Mais si vous aviez lu le rapport avec attention, vous auriez aussi lu que nous avons informé les chercheuses que nous ne travaillons plus avec l'usine épinglée dans le rapport. Après avoir reçu les conclusions préliminaires de la recherche, nous avons en effet demandé à visiter l'usine en question. Le fournisseur nous a refusé l'accès et nous avons par conséquent retiré ce fournisseur de notre liste.

Au lieu de reconnaître notre prise de conscience, vous excluez Carrefour des entreprises que l'on peut considérer « durables » comme un délinquant qui purgerait sa peine en prison après ses méfaits. Qu'auriez-vous souhaité de plus, une vérification en amont du respect des directives internationales du travail par notre fournisseur ? ■

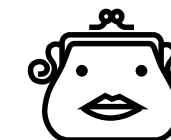


Nous avons immédiatement cessé notre collaboration avec l'usine de textile épinglée pour non-respect du droit du travail.

Que fait Financité ?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique ainsi que trois listes thématiques (nucléaire, armement et activités climaticides).

Carrefour SA est épinglée dans la liste noire « droits fondamentaux » pour non-respect du droit du travail. Le groupe est présent dans 9 fonds dits « durables » commercialisés en Belgique.



Le crédit auto

Chère Tante Oseille, il est malheureusement temps de changer ma voiture. Mais comment faire ? Un vendeur m'affirme qu'il peut m'offrir un crédit à 0 %, un autre dit qu'il vaut mieux faire une sorte de contrat de location avec option d'achat... Au secours, je n'y comprends plus rien.



Tante Oseille vous répond

Si je veux acheter une nouvelle voiture et je n'ai pas l'argent pour la payer cash, je vais donc devoir emprunter. Mais comme le dit la célèbre

formule : « emprunter de l'argent, coûte aussi de l'argent », quel que soit le baratin commercial.

Pour poser son choix, il faut bien réfléchir car tout est lié. Le vendeur peut jouer sur plusieurs tableaux : prix, remises, primes et options, valeur de reprise de l'ancien véhicule, durée du contrat, estimation de la valeur future, type d'assurance, contrat d'entretien etc.

Pour essayer de s'y retrouver un peu, je propose de procéder par étapes. D'abord et avant tout choisir l'auto et savoir précisément ce que je veux acheter : modèle, options, puissance et même formule d'assurance. Cela permettra de pouvoir négocier le prix de la voiture, avec ses remises et éventuellement la reprise de l'ancien véhicule.

Il faudra ensuite choisir qui prête. Le vendeur vous proposera des solutions en recourant à un organisme spécialisé avec lequel son garage ou la marque qu'il vend a conclu un accord. Certaines marques ont même leur propre institution de prêt. Votre banque a aussi des propositions à vous faire. N'hésitez pas à en consulter plusieurs et n'oubliez pas qu'il existe aussi des conditions spéciales pour l'achat de véhicules plus respectueux de l'environnement. Par ailleurs, on peut aussi emprunter des sous à un-e ami-e ou dans la famille. Dans ce cas, il est essentiel de toujours rédiger et signer une convention écrite.

La dernière étape consiste à choisir un système de financement. On parle aujourd'hui beaucoup de « crédit ballon ». Sans trop entrer dans les détails,

en voici le principe : vous payez une mensualité faible pendant 4 ans et, jusqu'au dernier paiement où l'on vous demande de rembourser un gros montant (le ballon). On aime croire qu'il suffira de vendre la voiture pour rembourser ce dernier ballon, mais ce n'est pas garanti. Parfois, la valeur résiduelle de la voiture n'est pas assez pour faire ce dernier paiement.

Et si vous n'avez pas les sous ? Et bien, vous pouvez repartir pour une nouvelle période « ballon » ou refaire un crédit... les personnes qui inventent ces contrats débordent d'imagination pour emberlificoter les calculs. Retenons simplement que cela pousse

à s'embarquer dans un endettement qui peut durer fort longtemps et qui peut réserver de mauvaises surprises liées au véhicule lui-même ou à l'évolution des réglementations.

Bref, ce casse-tête donne l'impression qu'il y a toujours un détail qui risque de vous échapper. Du coup, si vous devez vraiment acheter une auto, je vous conseille plutôt une formule d'emprunt classique avec un taux et une durée fixe, sans surprise. ■

Les personnes qui inventent ces contrats débordent d'imagination pour emberlificoter les calculs.

Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pige, pas pigeons ! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FINANCITE.BE/
GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE

« La finance durable va s'imposer car il n'y a pas de plan B »

Objectif : informer et former. D'abord média en ligne spécialisé dans la finance durable, ces dernières années, Novethic a aussi développé une série de formations destinées aux entreprises et au monde financier pour les aider à transformer leur modèle.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Vous êtes à la fois média, centre de recherche et de formation. Comment décririez-vous Novethic ?

Depuis 2001, Novethic existe avec une double mission. D'abord, celle en tant que filiale de la Caisse des dépôts (institution publique française, nldr) d'être un média accessible au plus grand nombre pour démocratiser les notions de finance durable et celle de développer des études du même titre. Parallèlement et avec un statut privé, nous avons développé les activités de formations pour les professionnels. Tout est devenu de plus en plus compliqué, il était nécessaire de former le secteur. Dans tous les cas, nous sommes des passeurs d'information.

Notre média est destiné à sensibiliser un public assez large avec une ligne éditoriale neutre et engagée. Nous abordons des sujets sensibles en apportant les données nécessaires sur les éléments économiques clés de la transition écologique et sociale, c'est pour cela que Novethic est devenu une source de référence. C'était très utile il y a 20 ans quand personne ne parlait

de finance durable, ça l'est encore aujourd'hui, dans un monde saturé par l'information, et surtout lorsque celle-ci n'est pas toujours juste... Cela peut intéresser autant les ONG que les investisseurs et investisseuses..

Vos formations s'adressent aux entreprises et acteurs financiers ? Vous sentez une réelle volonté de changer de leur part ?

Après avoir participé au Groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable au niveau européen, j'ai rapidement mesuré ce qui allait se passer. Prenez la directive européenne sur le reporting de durabilité des entreprises (Corporate sustainability reporting directive, CSRD). La notion d'empreinte carbone n'est pas une notion qui parle à tout le monde. La CSRD va plus loin, et il est impossible pour une entreprise qui ne s'y prépare pas d'appréhender les obligations de cette réglementation, et encore moins de l'appliquer à son activité. C'est pour cette raison que, après avoir formé les entreprises financières, nous avons élargi nos formations vers tout type d'entreprise. L'enjeu aujourd'hui, c'est d'embarquer pas seulement les directions RSE (Responsabilité sociale des entreprises, nldr), mais de créer des ponts entre elles et le reste de l'entreprise.

Le savoir est une forme de première action. Regarder la réalité en face va finir par devenir militant.

Vous dites « le temps de la sensibilisation et de l'alerte est révolu, place à l'action ». Comment peut-on agir en tant que citoyen et citoyenne ?

Notre promesse est « vouloir savoir, oser agir ». Nous l'avons choisi parce que, une fois que l'on sait, il faut savoir réamorcer. Michael E. Mann, climatologue et géophysicien américain, l'explique très bien : le discours qui consiste à dire que c'est foutu et donc autant ne rien changer est la nouvelle forme de climatosceptisme. S'informer peut déjà être un acte important. Il existe un modèle durable qui n'est pas du tout désagréable avec des modes de production soutenables. Il y a 10 ans c'était un discours pionnier, aujourd'hui ce discours est minoritaire. Pour moi, c'est



ANNE-CATHERINE HUSSON-TRAORE

Directrice de Novethic qu'elle a cofondé en 2001. Elle est également membre du Groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable de la Commission européenne.

un discours de bon sens. Pour nous, le savoir est une forme de première action. Regarder la réalité en face va finir par devenir militant à titre individuel. Parlons à des gens qui, à leur échelle, ont un pouvoir de décision. À partir de là, dans la partie plus professionnelle, il y a énormément de travaux possibles.

Novethic est également auditeur du label Greenfin, qui garantit que les produits financiers auxquels il est attribué contribuent effectivement au financement de la transition énergétique et écologique. Vous voyez une évolution de la qualité des produits financiers grâce à ces labels ?

J'ai fait partie des promoteurs de l'idée d'un ecolabel européen. Je pense que c'est le meilleur moyen de rendre l'information intelligible. Pour l'instant cette idée est complètement gelée. L'intention initiale, qui était de se dire que les labels allaient simplifier l'information, a rendu le marché plus compliqué. Quelles que soient les qualités des labels, ils n'ont pas du tout clarifié la promesse. Je fais souvent le parallèle avec le commerce équitable. Ces labels garantissent que le producteur initial est rémunéré correctement. En quelques années, ce concept est devenu parfaitement maîtrisé. Ce qui s'énonce clairement se comprend clairement. C'est ce qu'a raté la finance durable. Les labels sur l'investissement socialement

responsables sont faits pour que les gestionnaires d'actifs puissent se comparer entre eux et reposent sur la méthodologie utilisée. Or, ce qui intéresse le client final, c'est la composition du portefeuille.

Vous qui observez la finance durable depuis longtemps, vous avez la sensation que les choses se sont tout de même améliorées ?

Les acteurs financiers n'ont pas encore tous changé leurs manières de faire et ne se sont pas entièrement emparé des principes de la finance durable. Nous entamons selon moi une phase de transition. Les marchés financiers tiennent peut-être la route d'un point de vue mathématique, mais pas d'un point de vue social ou environnemental. Le modèle durable va s'imposer car il n'y a pas de plan B. On peut gagner du temps, c'est ce qui se passe en ce moment, mais je pense que la finance durable va s'imposer. Pas pour des raisons éthiques, mais parce que, dans tout ce qui a été développé depuis 20 ans, il y a des scénarios qui vont s'avérer extrêmement utiles. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : NOVETHIC REVOIT SON OFFRE MEDIA, D'EXPERTISE ET DE FORMATION SUR UN SITE ENTièrement REPENSÉ. POUR LE CONSULTER : WWW.NOVETHIC.FR





Service bancaire, la base

Pour un particulier, détenir un compte à vue est indispensable pour procéder aux opérations financières quotidiennes.

Anne Fily

Sans compte à vue, impossible (ou en tout cas très difficile) de percevoir un revenu (salaire, pension, revenu de remplacement), payer un loyer, des achats et des factures d'un montant supérieur à 3 000 euros ou rembourser un emprunt. Pouvoir effectuer ces opérations fait partie des conditions nécessaires à l'inclusion financière.

En 1996, l'Association belge des banques avait adopté une charte relative à l'accès aux services bancaires, laquelle avait été signée par tous les établissements de crédit qui proposaient des comptes à vue aux particuliers. Malheureusement, la charte n'a pas supprimé l'exclusion bancaire. Elle a en effet été très peu appliquée. L'Ombudsman financier, en charge de vérifier l'exécution correcte de la charte, n'a reçu que 40 plaintes en 5 ans. Tous les cas ne remontaient pas jusqu'à lui notamment parce que les exclu-e-s bancaires ignoraient l'existence de la charte. La principale raison qui conduisait une agence bancaire à refuser l'ouverture d'un compte ou sa fermeture était la recherche de comptes rentables, alors qu'aucune condition de revenus n'était prévue dans la charte.

En 2002, une étude menée par le réseau Financement alternatif (ancien nom de Financité) pour le compte du ministre de l'Économie avait évalué à au moins 40 000 personnes en âge de travailler le nombre d'exclu-e-s bancaires en Belgique. L'étude a confirmé que les banques étaient à la recherche de comptes rentables. Toutes les banques, à l'exception de la Banque de La Poste (devenue bpost banque et récemment rachetée par BNP Paribas Fortis), pratiquaient à des degrés divers une politique d'exclusion bancaire, évitant de servir les chômeur-euse-s, les minimexé-e-s (bénéficiaires de revenus d'insertion), les travailleur-euse-s à bas revenu et les personnes fichées à la Banque nationale de Belgique. Elles excluaient aussi les personnes qui ne détenaient pas de carte d'identité belge en mettant en avant la loi sur le blanchiment d'argent. Cela concernait déjà les demandeur-euse-s d'asile avec une autorisation de séjour provisoire, mais aussi des personnes inscrites dans le registre d'attente du registre des étrangers. L'étude avait aussi montré



© Shutterstock

qu'il y avait des cas d'auto-exclusion (un compte bancaire qu'on n'ouvre pas ou que l'on n'utilise plus par crainte de saisie).

L'exclusion de la part des banques prenait plusieurs formes : un refus d'ouverture de compte, rarement écrit, passant le plus souvent par une réponse négative orale ou différentes formes de découragement (demande de documents supplémentaires par exemple), le refus de certains services ou la fermeture de compte. La charte de 1996 n'ayant pas produit de résultats positifs, la Belgique fût l'un des premiers pays européens à se doter en 2003 d'une législation imposant aux banques d'ouvrir un compte bancaire, sous certaines conditions, à toute personne non bancarisée qui en fait la demande. Le Service bancaire de base était né.

Pendant longtemps, le nombre total de services bancaires de base souscrits par des particuliers ne dépassait pas les 10 000 comptes par an. Depuis 2019, on constate une forte augmentation du nombre de services bancaires de base. Un peu plus de 42 000 nouveaux comptes ont été ouverts en 2022 portant le nombre total de services bancaires de base à près de 69 000. Ceci s'explique surtout par un changement de politique chez Belfius depuis 2019 qui considère qu'une personne bénéficiant d'un droit de séjour temporaire ne peut ouvrir qu'un service bancaire de base et non plus un compte bancaire ordinaire et en 2022 par l'arrivée des réfugiés ukrainiens. Mais cette forte augmentation ne doit pas masquer le fait que toutes les banques ne jouent pas le jeu.

Myria a encore publié en 2023 un rapport détaillé sur l'accessibilité bancaire des étrangers qui montre une aggravation des problèmes. Sont aussi concerné-e-s par les fermetures de compte les Américain-e-s par accident (exigences FACTA), des Belges et des ressortissant-e-s de l'Union européenne qui ont quitté la Belgique et qui ne sont plus inscrit-e-s à la commune, les assemblées de copropriétaires... En 2022, Ombudsfin a traité 226 plaintes relatives à la résiliation ou au blocage d'un compte bancaire dont seulement 8 portaient sur le service bancaire de base. Eu égard au droit des banques de mettre fin à tout moment à la relation bancaire, sans avoir à justifier cette décision, le rôle d'Ombudsfin se limite, en pratique, à contrôler si les formes et délais conventionnels relatifs à la résiliation de la relation bancaire ont été respectés.

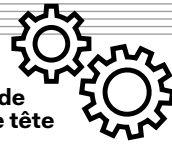
C'est l'inspection économique qui est en charge de vérifier si le service bancaire de base est bien appliqué.

Cependant, il n'y aucune mention du contrôle de l'application dans ses rapports d'activité depuis de nombreuses années. Pourtant, les agents du SPF Economie dispensent apparemment de la possibilité de constater des infractions via la technique du client mystère. C'est le meilleur moyen de prouver que les banques qui ne veulent pas ouvrir de services bancaires de base ne respectent pas la procédure : aucun formulaire d'ouverture de compte n'est remis aux demandeurs, tout se fait oralement, en décourageant les demandeurs (pas de rendez-vous possible, il manque un document, ou renvoi vers un autre établissement bancaire). Les refus d'ouverture de services bancaires de base font très rarement l'objet d'un écrit. ■

MOTIFS D'EXCLUSION

Aujourd'hui, le principal prétexte pour exclure des client-e-s est l'application de la législation relative au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme. Or les pratiques de « derisking » mises en place par les banques conduisent à écarter des client-e-s sur la base de critères généraux, et non au cas par cas, ce qui n'est pas du tout conforme aux exigences légales et réglementaires. Les superviseurs bancaires (Autorité bancaire européenne et BNB) rappellent régulièrement qu'en matière d'application des mesures de vigilance à l'égard des client-e-s demandeur-euse-s d'asile originaires de pays tiers considérés à haut risque, proposer aux personnes concernées un service bancaire de base constitue une manière efficace de maîtriser les risques de blanchiment et de financement du terrorisme. Au lieu de refuser l'ouverture d'un compte, les banques sont invitées à mettre en place des contrôles de surveillance plus stricts, offrir une gamme de services plus limitée ou restreindre la fonctionnalité de certains produits au moins temporairement, par exemple en limitant le montant des transferts de personne à personne. Dans les faits, les pratiques des banques sont beaucoup plus strictes que ce que prévoient les lignes directrices des autorités de supervision. Par exemple, le droit à un service bancaire de base s'applique indépendamment du lieu de résidence. Dans la pratique, les banques exigent toujours que la personne qui le demande habite en Belgique. L'Autorité bancaire européenne met en garde contre la clandestinité des flux financiers et demande que le plus grand nombre possible de consommateur-riche-s ait accès aux services bancaires. Il est dans l'intérêt de la société que les flux financiers passent le moins possible dans la clandestinité, car ils y sont difficilement contrôlables.

POUR ALLER PLUS LOIN : « RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE 2023 », ANNE FILY, DÉCEMBRE 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



Monnaie locale = monnaie écologique ?

Les monnaies locales et citoyennes sont souvent présentées comme un outil pour la transition écologique. De quelle façon, dans leur charte et sur le terrain, œuvrent-elles effectivement à une transition ?

Léonie Duray

« Payer en monnaie locale citoyenne, c'est soutenir l'économie locale et le développement durable. » Si les groupes qui ont développé les monnaies locales citoyennes ont souvent un argumentaire bien ficelé pour expliquer en quoi ces dernières soutiennent l'économie locale, il est souvent plus difficile d'expliquer comment elles pourraient œuvrer au développement durable.

Un changement du mode de consommation grâce aux monnaies locales et citoyennes (MLC) permettrait de tendre vers une consommation plus responsable. Mais ces monnaies permettent-elles un réel changement écologique ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons examiné les monnaies locales en circulation en Belgique francophone. La première encore existante aujourd'hui, l'Epi lorrain en Gaume et dans le pays d'Arlon, a été mise en circulation en 2012. La dernière en date, la Brawette localisée dans le Brabant wallon ouest, a été lancée en 2021. Entre ces deux dates, 15 autres MLC ont vu le jour.

Les monnaies affichent leur soutien à l'économie locale et aux circuits courts et considèrent qu'il s'agit d'un objectif environnemental.

« Les multinationales sont responsables du déclin de nos produits locaux, menaçant la richesse et l'identité de notre région. Les villageois veulent relocaliser, échanger en réseau et trouver des solutions pour s'en sortir ensemble. Aussi, ils veulent que l'argent généré par leurs actions reste dans la région et serve à des projets locaux en accord avec leurs valeurs », justifiait Tatiana Gossuin, animatrice de l'Epi, en 2014 dans le journal Le Soir.

Les monnaies locales et citoyennes en Belgique francophone arrivent en effet dans un contexte où l'on cherche à relocaliser l'économie et à favoriser le commerce local alors que les échanges internationaux grandissent au détriment de l'industrie et de l'agriculture locale. Dans un même temps, on cherche à donner l'opportunité aux citoyens et citoyennes de se réapproprier l'outil monétaire.

Il faut envisager un fonctionnement monétaire plus juste socialement, mais aussi en matière d'environnement. Les deux aspects, intrinsèquement liés, ne peuvent être séparés et les collectifs citoyens à l'origine des MLC l'ont bien compris.

Sur le papier

Lors de leur création, les MLC consignent les objectifs et prérequis pour devenir prestataire de la monnaie dans la charte de valeurs. En analysant ces chartes, on constate que les MLC en Belgique francophone ont, au fur et à mesure du temps, pris de plus en plus en considération les aspects environnementaux de la monnaie.

L'ensemble de ces monnaies affichent clairement leur soutien à l'économie locale et aux circuits courts (à l'exception du Yar), et celles-ci considèrent cet objectif comme étant un objectif environnemental. Certaines MLC, comme le Ropi et les Blés, mettent en avant leur aspect environnemental uniquement par ce biais-là et ne l'associent pas à d'autres objectifs plus détaillés.

L'économie locale est généralement associée à un bilan environnemental positif. On oppose d'ailleurs souvent l'économie locale et la mondialisation. Cette dernière, entraînant déforestation, pollution de l'air et de l'eau, disparition et raréfaction de certaines espèces, épuisement des ressources naturelles et réchauffement climatique, semble totalement à l'encontre de ce qui est promu par l'économie locale.

Mais si la mondialisation a beaucoup d'effets négatifs sur l'environnement, certains d'entre eux se jouent également sur un territoire plus restreint. Par exemple, l'alimentation représente aujourd'hui approximativement un quart de l'empreinte carbone d'une personne. Autre point important : le déplacement des consommateurs-rice-s. Si chaque personne fait 10 kilomètres en voiture pour aller chercher 2kg de pommes de terre bio, le bilan carbone pourrait s'avérer négatif. Cela démontre également l'importance de concentrer les points de vente et de distribution.

Sur le terrain

A ce jour, aucune MLC en Belgique francophone n'a évalué la mise en œuvre concrète de ses objectifs environnementaux sur le terrain. Mettre en place des dispositifs d'évaluation reste cher et la plupart des petites ASBL qui ont lancé leur monnaie locale n'ont pas beaucoup de moyens financiers et humains.



LA RÉSERVE

La réserve de contrepartie, ou fonds de garantie, est une réserve de l'ensemble des euros échangés en unité de monnaie locale. Ces euros sont déposés sur un compte et personne n'y touche, offrant la possibilité aux personnes de reconvertir leur unité de MLC en euros. Cette réserve est donc stagnante. C'est pourquoi elle pourrait être partiellement réinvestie dans des projets porteurs de sens pour l'ASBL lorsque le capital accumulé devient important.

Aujourd'hui, certaines MLC en Belgique francophone ont décidé d'investir une partie de leur réserve dans certains projets. Par exemple, le Volti a investi 7 500 euros de parts dans la coopérative Terre-en-vue, qui permettra le développement d'une ferme. L'Epi collabore avec Crédal (coopérative de la finance solidaire) depuis 2013 afin qu'une partie de sa réserve puisse servir à accorder des crédits. Cette possibilité d'investissement pourrait être appliquée à d'autres MLC en Belgique francophone dont la réserve de contrepartie est suffisamment importante, offrant à certains projets environnementaux la possibilité de se développer. ■

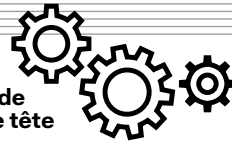
3. « La Monnaie citoyenne : un outil de Transition ? », Vivre Ensemble Education, 2016.

Cependant, en France, le Mouvement Sol a conduit une enquête auprès de 2 000 utilisateur-rice-s de monnaie locale. Cette dernière affirme que « 48 % personnes sondées ont augmenté leur consommation de produits locaux depuis leur adhésion ; 36 % ont augmenté leur consommation de produits biologiques ; 61 % se rendent moins en grande surface et 51 % ont diminué leurs achats en ligne (diminuant ainsi les impacts de la mondialisation) ; 84 % ont cherché à réduire leur impact environnemental ; 64 % ont pris davantage en compte les pratiques écologiques de leurs partenaires commerciaux. »

Cette étude démontre un changement de comportement effectif pour les personnes utilisant les MLC, tant au niveau des gestes quotidiens que des intentions environnementales. L'utilisation d'une monnaie locale facilite l'achat responsable et tend vers davantage de comportements écologiques. ■

1. BONTEMPS P., CALMETTE M.-F. « Mondialisation, commerce international et environnement », Cairn, 2010.
2. POUYAT A. « Monnaies locales: utiles pour l'économie, l'écologie et la démocratie », We Demain Un média pour changer d'époque, Avril 2021.

POUR ALLER PLUS LOIN : « MONNAIE LOCALE ET CITOYENNE, VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ? », LÉONIE DURAY, DÉCEMBRE 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



La finance vous veut du bien

Le volume de financement des organisations d'économie sociale est en hausse constante depuis 2015 et s'élève à 18,73 milliards d'euros en 2022.

Annika Cayrol, Charlaïne Provost, Héloïse Rigot

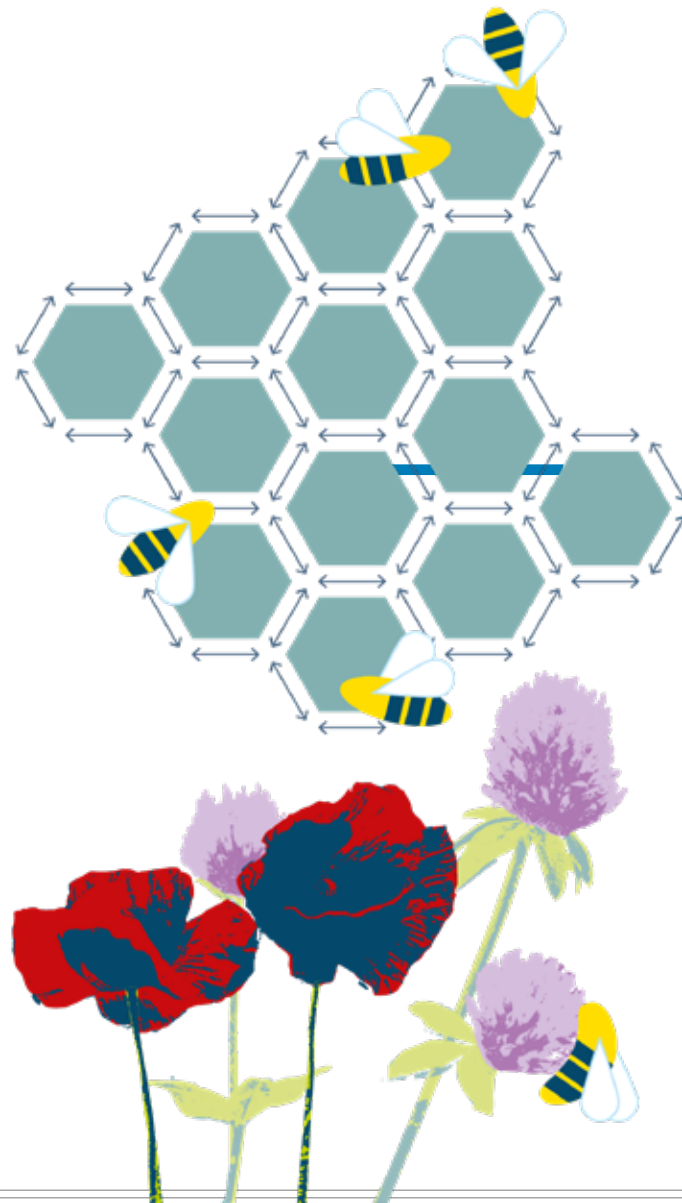
Les choix de financement des institutions financières, des acteurs publics et des citoyen-ne-s n'est pas anodin. La manière de se financer façonne le visage de notre économie et des rapports entre les humains et leur environnement.

Investir dans la finance solidaire, c'est permettre le développement d'entreprises qui agissent sur base de valeurs telles que la démocratie, la coopération et la solidarité.

Ce périmètre est intimement lié aux définitions de l'économie sociale utilisées en Région Bruxelles-Capitale, wallonne, flamande ainsi qu'au niveau fédéral. Si celles-ci se recoupent largement aux niveaux bruxellois, wallon et fédéral, et sont généralement plus strictes concernant les principes démocratiques et d'autonomie de gestion, celle utilisée en Flandre est plus restrictive concernant le champ d'action : l'inclusion des groupes défavorisés. L'appartenance ou non d'une organisation à l'économie sociale peut donc dépendre de l'endroit où elle exerce ses activités. Néanmoins, nous avons considéré pour notre étude que la finance solidaire comprend les financements des organisations pour lesquelles il existe un indice qu'elles appliquent au moins un principe de solidarité : les sociétés à finalité sociale avec agrément(s), les sociétés à finalité sociale (sans agrément), les sociétés avec agrément(s), les ASBL avec agrément(s), les sociétés éligibles en tant qu'entreprise sociale, les ASBL actives dans un domaine solidaire et les mutuelles.

Sans définition et sans contrôle, la finance affirme facilement résoudre des problématiques sociétales sans prouver la manière dont elle met cela en œuvre.

Nous avons identifié 5 884 organisations fin 2022, dont 2 115 en Wallonie, 2 459 en Flandre et 1 310 en région bruxelloise. Les ASBL actives dans un domaine solidaire représentent la grande majorité des organisations en nombre. Cependant, elles sont rejointes par les sociétés avec agrément(s) et les sociétés à finalité sociale (amenées dès janvier 2024 à devenir des sociétés avec agrément(s)) en termes de volume de financement. Cela signifie que les associations possèdent bien moins de ressources financières, en moyenne, que les sociétés avec agrément(s).



QUI SONT LES ACTEURS FINANCIERS DE LA FINANCE SOLIDAIRE ?

Les acteurs de la finance solidaire ont en commun le fait de relier l'argent des épargnant-e-s et les entreprises solidaires. On trouve des entreprises solidaires qui se financent directement auprès des citoyen-ne-s (via l'émission d'obligations ou de parts sociales), mais il existe aussi des structures intermédiaires de financement faisant partie de l'économie sociale et également des acteurs classiques du secteur financier.

Côté bancaire, plusieurs institutions affirment avoir un lien étroit avec le financement de l'économie sociale en Belgique. La banque Triodos dit financer l'économie sociale, tout comme NewB, qui a accordé plusieurs prêts destinés à l'économie sociale avant de perdre sa licence bancaire en 2023 et transférer ses client-e-s chez vdk. Cette dernière, avec son produit d'épargne Spaarplus, affirme qu'une partie de l'argent collecté sert au financement d'entreprises de l'économie sociale comme, par exemple, des entreprises d'insertion. CBC Banque et Assurance est partenaire du Centre d'Economie Sociale, elle est très active dans l'octroi de crédits au secteur non-marchand.

Plusieurs coopératives issues de l'économie sociale financent elles-mêmes des entreprises ou projets de l'économie sociale. C'est le cas de Crédal, Citizenfund, F'in Common, Hefboom, Socrowd et Trividend. Alterfin, BRS Microfinance, Incofin et Oikocredit financent des entreprises ou des projets dans les pays du Sud. Enfin, deux acteurs institutionnels de financement spécialistes de l'économie sociale existent en Belgique : W.Alter pour le Région wallonne et Brusoc son homologue bruxellois. ■

Pour l'année 2022, nous avons estimé que les financements destinés à ces entreprises d'économie sociale cumulaient à environ 18,73 milliards d'euros. Ces montants sont d'ailleurs en augmentation depuis plusieurs années.

Mais si le périmètre de la finance solidaire proposé dans cette étude dresse les contours d'un financement supposé solidaire, il ne le garantit pas automatiquement. C'est pourquoi il est nécessaire que ces financements soient vérifiés et contrôlés afin de garantir aux financeur-euse-s que leur argent est effectivement bien utilisé à des fins solidaires.

Car malheureusement, la finance en général est trop souvent le lieu de socialwashing et de greenwashing. Sans définition et sans contrôle, elle affirme facilement résoudre des problématiques sociétales sans prouver la manière dont elle met cela en œuvre, ni les résultats auxquels elle parvient. La finance solidaire labellisée (ayant obtenu le label Finance solidaire), qui s'élève à environ 579 millions d'euros en 2022, certifie qu'un nombre suffisant de critères de solidarité sont appliqués pour que ces financements soient qualifiés sans aucun doute de solidaires. En 2022, elle est composée de 86 organisations, que ce soit en nombre ou en financement, les sociétés agréées pour le Conseil national de la Coopération, de l'Entrepreneuriat social et de l'entreprise Agricole (CNC) représentent la plus grande catégorie des organisations de la finance solidaire labellisée. ■

Depuis 2015, le Prix Financité récompense une entreprise ayant obtenu le label Finance solidaire en lui offrant 2 500 euros sous forme d'investissement.



POUR ALLER PLUS LOIN : RAPPORT SUR LA FINANCE SOLIDAIRE 2023, ANNIKA CAYROL, CHARLAÏNE PROVOST ET HÉLOÏSE RIGOT, DÉCEMBRE 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

COMMUNAUTÉ À LA LOUPE

Nous nous sommes penchées sur les inégalités femme-homme au sein des conseils d'administration des structures ayant leur financement labellisé. Pour cela, nous avons étudié la composition des conseils d'administration des 86 entreprises du label. Le pourcentage moyen de femmes aux conseils d'administration s'élève à 31 %.

Bien qu'en augmentation, ce chiffre montre une faible représentativité des femmes dans l'un des organes décisionnels forts des entreprises du label par rapport à la part des femmes dans notre société. Cette réalité est donc en décalage par rapport aux valeurs sociétales portées par ces entreprises. Force est de constater qu'un cadre contraignant aide. La loi quota par exemple, qui impose aux sociétés belges cotées en bourse au minimum un tiers et au maximum deux tiers de membres de l'un ou l'autre genre, instaurée en 2011 a un impact, même si encore trop restreint. En 2008, seuls 8,2 % des membres des CA de l'ensemble des sociétés cotées belges étaient des femmes, contre 33,9 % en 2023. ■

BRUXELLES ET FLANDRE

Énergie et médias



ULB (S')Investir dans la rénovation énergétique

L'Université libre de Bruxelles (ULB) s'associe avec F'in Common, la coopérative financière gérée par Financité, pour accélérer sa rénovation énergétique grâce à une formule de financement innovante. Cette initiative, appelée projet RenoCampus, est menée par Financité et est soutenue par Bruxelles Environnement et la Région Bruxelles-Capitale.

RenoCampus améliorera les performances énergétiques des bâtiments BC et H des campus de la Plaine et du Solbosch à Bruxelles. Les travaux consistent en l'installation de nouveaux châssis pour les deux bâtiments et d'une nouvelle chaufferie et d'un réseau de chaleur pour le Solbosch. Grâce à ces nouvelles rénovations énergétiques, l'ULB économisera chaque année l'équivalent de la consommation d'électricité et de gaz de 270 ménages par an.

Ce dispositif est unique pour l'ULB car l'université remboursera F'in Common à hauteur de l'économie sur ses factures d'énergie grâce à la réalisation des travaux. En choisissant F'in Common, l'Université libre de Bruxelles décide de faire confiance à un acteur de l'économie sociale qui a déjà cofinancé plusieurs projets depuis sa création.

Pour financer les différents chantiers, l'ULB et F'in Common désirent lever 3 millions d'euros d'ici le 14 avril 2024. L'investissement est possible dès 100 et jusqu'à 100 000 euros, et il bénéficie de l'avantage fiscal investcoop.brussels pour les personnes résidant à Bruxelles.

WWW.FINANCITE.BE/RENOCAMPUS

WILFRIED

Wilfried La coopérative qui raconte la Belgique

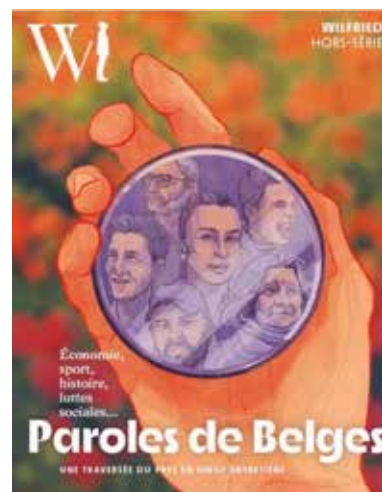
La presse est en crise. Entre les grands groupes qui rachètent à tout va les journaux dans un but économique ou la difficulté de faire face à l'information sur internet, certains médias se tournent vers la coopérative.

À la sortie de la 2^e guerre mondiale, beaucoup d'organes de presse avaient fait le choix coopératif dans un esprit de mutualisation économique mais aussi de partage de valeur démocratique et d'indépendance. Même si à la fin du 20^e siècle, beaucoup d'entre eux ont abandonné ce statut, de plus en plus de jeunes médias s'y intéressent à nouveau afin d'exercer leur métier en toute indépendance.

C'est le cas, entre autres, de Wilfried. Fondée en 2017, les fondateurs-rice-s avait à cœur de garantir un journalisme libre et transparent. En 2019, Wilfried ouvre son capital à toutes et tous et c'est ainsi qu'aujourd'hui la coopérative compte plus de 600 personnes. Chacun et chacune font vivre le trimestriel en veillant à ce que l'esprit de Wilfried soit respecté en continuant à raconter les différentes facettes et les grands courants de notre pays.

Vous pouvez rejoindre la coopérative en prenant une ou plusieurs part(s) à 100 euros et permettez à Wilfried de garder son indépendance durable dans le paysage belge.

WWW.WILFRIEDMAG.BE



WALLONIE

Vive la fête !

Brasserie coopérative et participative de l'Orne Le rêve de la bière locale

Fermez les yeux et imaginez-vous dans la campagne brabançonne, à Mont-Saint-Guibert, à la fin du 19^{ème} siècle. Il fait froid et au loin vous apercevez une lumière. C'est une ferme qui vous ouvre les portes pour vous mettre à l'abri. Et magie, elle a en son sein une brasserie. En plus de pouvoir vous blottir au coin du feu, vous pourrez réchauffer votre cœur et votre corps en buvant une bonne bière.

Heureuse nouvelle, cette télétransportation est tout à fait possible aujourd'hui puisque la tradition guibertine a repris vie il y a plus de cinq ans grâce à 19 citoyens et citoyennes qui voulaient faire de la bière le long de l'Orne.

Issu du réseau Transition, leur souhait était de produire une bière locale de qualité, participative et respectueuse de l'environnement. Très vite, une récolte de fonds pour répondre aux besoins technique, sanitaires et de productions est organisée. De 19, la coopérative s'agrandit pour accueillir 400 coopérateurs et coopératrices. Et voici qu'avec les premières cuves achetées, la première bière est née : l'Ornoise.

L'engagement sans faille des coopérateurs et des coopératrices a permis à la brasserie de faire face à la crise sanitaire en 2020 en créant la 16ORNE et, en 2023, la troisième merveille voit le jour avec l'Ornoise triple.

Si vous voulez vous joindre et peut-être participer à la création d'une quatrième bière (laissez-nous rêver), vous pouvez investir en prenant une ou plusieurs part(s) à 250 euros.

WWW.GESTION.BRASSERIEDELORNE.BE



Zah! Sauver Esperanzah!

Esperanzah!, c'est ce festival de musique qui chaque année depuis plus de vingt ans propose une programmation alternative, ouverte sur le monde et basée sur la découverte. Tout ça dans le lieu mythique de l'abbaye de Floreffe. De la diversité culturelle qui vogue à contre-courant des grands labels et des algorithmes. En plus de faire du bien à nos oreilles, Esperanzah! a comme ambition de créer une société profondément sociale et solidaire, anti-productiviste, écologiste, démocratique, antiraciste et féministe.

Malheureusement, le festival se retrouve aujourd'hui dans une situation assez précaire dû notamment à une saison 2023 catastrophique. En cause ? Une météo désastreuse qui a fait perdre une grosse partie de sa trésorerie.

Afin de rendre le projet le plus pérenne possible, la coopérative Zah! a été créée fin 2023. En plus d'être un bouclier financier, elle sera la garante d'une bonne gouvernance ainsi que de l'éthique du festival.

Les 300 000 euros levés par la coopérative permettront au festival d'être sauvé. Les dettes payées, un fonds d'urgence sera constitué afin de permettre à Esperanzah! de durer. Ce sera aussi l'occasion pour lui de se réinventer, avec plus de musique, plus d'art de rue, de petites scènes mais aussi de convergences des luttes. Esperanzah! est avant tout un festival engagé.

Pour que la musique continue de sonner entre les murs de l'abbaye, les personnes physiques pourront investir dès 100 euros alors que les personnes morales pourront prendre des parts de 1000 euros.

WWW.COOP-ZAH.BE

Toutes les entreprises présentées ont le label Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR :
WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE



LABEL

Accompagner le changement de société



syneco

Financité

crédal
Provoquons le changement

SAW-B

Agence conseil en économie sociale, une spécificité belge

L'objectif de ces agences est de soutenir la création d'entreprises en économie sociale.

Si vous avez un projet en économie sociale et que vous avez besoin d'aide pour que celui-ci voit le jour, vous vous tournerez probablement vers l'une des 7 agences conseils wallonnes. Concrètement, celle-ci pourra vous aider à faire des études de faisabilité, rédiger des statuts, trouver des financements ou même évaluer et communiquer sur votre impact social. A chaque étape de la création de votre entreprise, un accompagnement est possible par une agence conseil.

Bien qu'actives depuis de nombreuses années, les agences conseils ont été officialisées dans un décret wallon en 2004. Celui-ci a permis de mettre de l'ordre dans les structures existantes et a intégré l'économie sociale comme finalité des projets accompagnés. Ce décret leur a aussi fourni une subvention de base de 32 000 euros auxquels s'ajoutaient une subvention complémentaire calculée sur les résultats obtenus.

Vingt ans plus tard, le secteur a évolué et un nouveau décret a été voté fin d'année 2023 afin de moderniser la manière dont les agences conseils sont pensées et financées. Aujourd'hui, leurs activités tournent autour de quatre axes : sensibilisation et promotion, information et orientation, accompagnement et consultance ponctuelle. Cette nouvelle manière de découper leurs missions a été le fruit d'un long travail de concertation entre les différents acteurs concernés. Leur manne financière vient également s'agrandir puisque la subvention de base est passée à 150 000 euros. Donc près de cinq fois la précédente.

Le décret a également permis d'ajouter Financité à la liste des agences conseils aux côtés de Crédal, Febecoop, Propage-s, SAW-B, Step Entreprendre et Syneco. ■

Qui sont ces agences conseils ?

- Crédal est une coopérative financière qui construit, depuis près de 40 ans, une société inclusive et durable, où l'argent est mis au service du bien commun.

- Febecoop est présente sur tout le territoire belge et défend le modèle coopératif. En Wallonie, elle accompagne les projets en économie sociale à voir le jour.

- Propage-s est implantée à Charleroi, Liège et Namur et a été fondée à l'initiative de la FGTB pour accompagner des projets d'économie sociale principalement marchande.

- SAW-B a été fondée en 1988 et a aidé des centaines de projets d'économie sociale et solidaire à voir le jour depuis.

- Step Entreprendre réunit 3 entités créées entre 1993 et 2010 : une agence-conseil en économie sociale, une structure d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi doublée d'une coopérative d'activités.

- Syneco est active depuis 25 ans dans la création d'entreprises d'économie sociale et solidaire wallonnes et bruxelloises.

- Financité est une ASBL pluraliste composée de citoyen-ne-s et d'organisations et qui, depuis 2016, accompagne les entreprises d'économie sociale dans leur appel public à l'épargne.

POUR ALLER PLUS LOIN :
LABELFINANCESOLIDAIRE.BE

Rénover ensemble

Trois acteurs du secteur de la construction, de la rénovation verte et du financement se sont réunis pour lever ensemble les freins à la rénovation énergétique des logements privés.

Objectif PEB A d'ici 2050. Pour réduire l'impact environnemental des logements, le Gouvernement wallon s'est fixé comme but que tous les logements obtiennent la meilleure note de Performance énergétique des bâtiments. Afin d'atteindre cet objectif, la Wallonie devra à minima tripler le taux annuel de la rénovation, soit 45 000 logements par an et surtout amplifier les rénovations déclenchées. La majorité des acteurs s'accordent à dire qu'il faudra mettre en place des mesures de massification, qui consiste à regrouper les rénovations pour mutualiser les efforts.

Le projet Renomut, porté par Embuild Wallonie (la fédération du secteur de la construction), Greenwin (pôle wallon d'expertise en construction et rénovation verte) et Financité (mouvement de recherche et éducation en matière de finance responsable et solidaire), vise à répondre à cet enjeu. Le projet financé par le Plan de relance de la Wallonie vise à concevoir et tester une ou plusieurs solutions innovantes qui répondent efficacement à des besoins insuffisamment rencontrés en matière de financement de la massification de la rénovation énergétique des logements privés. Il fait partie des 12 projets retenus par le programme Renobatex visant à soutenir des idées innovantes pour lever les freins à la rénovation ou contribuer à la sobriété énergétique et qui s'inscrit dans le plan de relance de la Wallonie.

Les solutions conçues devront être simples pour la personne candidate à la rénovation afin d'augmenter le nombre de propriétaires intéressé-e-s, offrir une maîtrise budgétaire pour financer le projet avec des charges prévisibles et sous contrôle et veiller à inclure l'ensemble des publics, en ce compris les propriétaires qui ne disposent pas d'un accès au crédit. ■

© Unsplash - Milivoj Kuhar



SCAN
des
BANQUES

VOTRE BANQUE PASSÉE AU SCANNER

Votre banque a-t-elle une politique d'investissement pour protéger l'environnement ? Investit-elle dans des entreprises écologiques et respectueuses des droits humains, ou au contraire dans le marché des armes et dans des sociétés coupables de corruption ? Tous les deux ans, FairFin et Financité analysent les politiques d'investissement des banques pour identifier ce que ces dernières font de votre argent. La prochaine mise à jour sera publiée en avril, rendez-vous le 16 avril 2024.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.SCANDESBANQUES.BE





Quinze jours pour consommer local

Pour encourager un changement de consommation, une campagne axée sur l'économie locale en partenariat avec les monnaies locales et citoyennes se déroulera durant la dernière quinzaine de mai.

Les files d'attente interminables pour essayer un t-shirt, les tomates sans goût et le morceau de viande imbibé d'eau sont ancrés dans notre quotidien, à tel point que l'on en remarque souvent plus leur présence, pire, on s'y est résigné. Plusieurs organisations luttent pour l'éviter. Manger Demain, Février sans supermarché... Les initiatives d'organisations se multiplient pour encourager les personnes de se détacher de l'industrie agroalimentaire. Les monnaies locales et citoyennes, accompagnées par Financité, souhaitent partager leur énergie.

Comprendre la colère qui gronde

Début 2024, l'agriculture belge et européenne vocifère, dénonçant l'augmentation des coûts et une concurrence déloyale des produits importés. Mais pour changer tout un système, il faut que tout le monde se retrouve les manches. Car consommer local, c'est sortir d'une dépendance aux pays voisins, et éviter qu'un conflit international provoque une inflation record. C'est aussi soutenir les agriculteur-riche-s de nos régions et les encourager dans une voie plus respectueuse de l'environnement.

Personne ne vous promet de basculer d'un jour à l'autre dans une réalité parallèle et idéaliste, le panier en osier débordant de poireaux, de pommes et de laitue. Mais progressivement, acheter local remplira aussi votre panier de bons conseils des commerçant-e-s de votre quartier. Car si les commerces locaux vous permettent de découvrir des produits locaux et/ou introuvables dans la grande distribution, ils sont aussi les rouages de la vie d'un quartier ou d'un village. Les soutenir, c'est participer à la vie communautaire.

Consommer encore mieux

En 2022, l'Afsca annonçait qu'un-e consommateur-riche sur quatre avait augmenté sa consommation de produits locaux après la pandémie de coronavirus. Si la demande de consommation locale augmente, il est toujours possible d'en faire plus.

Avec les monnaies locales, l'achat fait par la même occasion circuler l'argent au sein d'un territoire.

Car acheter local c'est bien, mais faire par la même occasion circuler l'argent au sein d'un territoire, c'est mieux. C'est pourquoi les monnaies locales et citoyennes de Bruxelles et de Wallonie s'unissent pour soutenir cette quinzaine de l'économie locale. En achetant local avec des unités de la monnaie locale et citoyenne de votre région, les devises restent sur territoire et stimulent les échanges locaux au lieu de disparaître dans le système bancaire classique. Et les fonds récoltés en échange billets locaux peuvent également favoriser l'octroi de financement de projets locaux à plus-value sociale, économique et environnementale. ■

PLUS D'INFORMATION : RENDEZ-VOUS DU 13 AU 25 MAI SUR LE SITE DE FINANCITÉ OU AUPRÈS DE VOTRE MONNAIE LOCALE PARTICIPANTE.



JAMIOULX Carol'Or Des z'étoiles dans les yeux

Faire cohabiter l'humain et la terre, c'est la vocation de Françoise. Cette hypnothérapeute a ouvert un espace de bien-être rempli de légèreté de rire et de joie. En plus de ses activités, elle propose un large choix d'articles pour la méditation, l'aromathérapie, la lithothérapie. Avec son commerce, l'ancienne assistante sociale veut créer un véritable lieu de rencontres et d'échanges.

DESZETOILESDANSLESYEUX.BE
Place Communale, 26 6120 Jamioulx
Tel : +32 (0)472 46 42 40



BRUXELLES Zinne La Turbean

Une cantine durable et engagée sur un campus universitaire ? L'ASBL As Bean, avec le soutien de l'Université Libre de Bruxelles, l'a fait en créant Turbean. Créée par d'ancien-ne-s étudiant-e-s en agronomie de l'ULB et des cuisinier-ère-s, cet espace polyvalent est dédié à l'alimentation durable et soutient les filières justes et écologiques.

WWW.ASBEL.BE/TURBEAN
Campus du Solbosch, (Bat. F1)
Avenue Paul Héger 22, 1000 Bruxelles



TOURNAI Yar Croquez Local

Il y a 4 ans, Anne-Claire décide de fonder Croquez Local, une épicerie conviviale de produits alimentaires et cosmétiques 100 % locaux. Cette passionnée sélectionne ses produits avec soin et sur trois critères : leur provenance, leur fabrication de A à Z par leur producteur-riche et la composition, bio de préférence et sans ajouts superflus.

WWW.CROQUEZLOCAL.COM
Chaussée de Douai 90, 7500 Tournai
Tel : +32 (0)69 78 13 02



NIVELLES Brawette Tibou & Tiloulou

En plein cœur du piétonnier nivellois se situe Tibou & Tiloulou, une boutique pour les bébés et enfants jusqu'à huit ans. Clémence sera ravie de vous conseiller pour vous aider à trouver votre bonheur parmi les vêtements, jouets et matériel de puériculture. Que ce soit pour offrir un cadeau ou préparer sa liste de naissance, cette boutique est lieu idéal pour gâter les bout'choux.

WWW.TIBOUEETILOULOU.BE
Tel : +32 (0) 67 73 05 53
Rue de Namur, 46 1400 Nivelles



GEMBOUX Orno L'Art de Rien

L'Art de Rien encourage les citoyen-ne-s à développer leurs compétences créatives à travers des ateliers de théâtre, d'art dramatique et d'improvisation. Son équipe considère l'art comme un outil de développement personnel et de créativité, favorisant la liberté et la capacité d'adaptation. L'espace est propice aux rencontres et aux échanges communautaires.

WWW.LARTDERIEN.BE
Chaussée de Wavre 37, 5030 Gembloux
Tel : +32 (0) 485 83 82 87



VIRTON L'Epi Lorrain La Dédicace

Depuis une trentaine d'années, Françoise partage son expertise littéraire avec sa clientèle. Dans sa librairie située à deux pas de l'hôtel de ville de Virton, elle accueille petits et grands avec l'aide de sa fille, Anne-Lise, qui est spécialisée dans la littérature jeunesse et la bande-dessinée. Grâce à ses conseils personnalisés et son service irréprochable, cette maison familiale est devenue un incontournable de la commune gaumaise.

Place Nestor Outer 11, 6760 Virton
Tel : +32 (0) 63 58 14 67

Financité Academy

→ Découvrez les bases de la finance responsable et solidaire (mais pas que)



En mars, la Financité Academy revient à Liège et Bruxelles

À la télévision, dans les journaux, au café, on entend souvent parler de crise économique, de produits financiers, de l'inflation, du cours de bourse... Pourtant, cela renvoie souvent chez nous à des notions vagues et imprécises qui finalement nous donnent l'impression de ne pas en savoir assez pour avoir le droit de participer au débat.

Sans avoir la prétention de faire de vous un-e économiste, la Financité Academy répond à vos questions. L'objectif est de vous permettre d'augmenter votre analyse du monde, des problèmes mais aussi d'offrir des pistes de solutions. Cette année, nous vous proposons de cycle de formation en 7 journées au cours d'un trimestre. Les 14 séances du programme 2024 restent cependant accessibles sans aucun prérequis en économie et sont données par l'ensemble des membres de l'équipe Financité, ce qui vous permet de mieux nous connaître.

LE PROGRAMME

La première journée permet déjà de faire un tour des enjeux de la finance en identifiant ses acteurs. Qui sont-ils et quelles sont leurs spécificités, leurs connexions. L'après-midi, nous nous questionnons sur l'inclusion financière : l'égalité d'accès et de participation à ce monde économique.

La seconde journée débute par un sujet souvent craint par le public mais avec lequel nous vous proposons de vous réconcilier, à savoir : les chiffres et la comptabilité. A défaut de devenir comptable en 3h, vous y verrez plus clair et pourrez tirer les éléments clés d'un bilan ou éviter les discours présentant les chiffres comme une fatalité. Ensuite, en écho de la séance sur les acteurs, les différents types de produits financiers sont scannés avec vous.

Le programme enchaîne alors avec les banques, l'évolution de leurs métiers et leur fonctionnement mais aussi un temps d'arrêt sur les crises 2008 et la crise sanitaire. Bien entendu, nous investissons une séance complète sur le sujet des monnaies pour comprendre cet outil puissant mais aussi son potentiel citoyen.

Mais, comme dans la vie, il n'y pas que l'argent qui compte dans l'économie. La suite vous offrira une approche précise de l'économie sociale et de certaines de ses structures comme les coopératives.

Sans vous en rendre compte, emporté-e-s par la curiosité et les débats émaillant les séances, la fin du cycle approche et il est grand temps de parler de solutions. C'est pourquoi la Financité Academy met en avant le financement citoyen tel que les différentes formes et pertinences de crowdfunding mais aussi cadre la notion d'investissements socialement responsables tout en proposant une analyse concrète des discours publicitaires à ce sujet afin de vous donner les clés pour éviter les pièges du greenwashing. Bien entendu, nous consacrons une séance complète au financement de la transition, sujet également au cœur de nombreux slogans réducteurs. C'est dans le même esprit de vision citoyenne à long terme que nous abordons l'éducation financière indispensable à l'exercice de droits économiques mais aussi à la prise de conscience citoyenne sur les enjeux de la finance.

Pour finir, nous nous soumettons à votre analyse lors de la dernière séance intitulée « Financité comment ça marche » en vous dévoilant nos missions et notre fonctionnement interne sur lequel vous pouvez influencer au travers nos différents groupes locaux et/ou groupes de bénévoles ou encore lors de nos assemblées générales. ■



Les deux sous

→ de l'amour

Financité entame un projet de documentaire sur les violences économiques au sein des couples.

Dans le huis clos des relations familiales et conjugales, un sujet demeure souvent enfoui, tapi derrière les voiles de la discrétion : l'argent. Cette entité souvent taboue, chargée d'émotions et de pouvoir, trouve sa place au cœur des foyers, influençant les dynamiques relationnelles de manière significative. Pourtant, derrière les rideaux tirés sur les discussions financières se cachent parfois des réalités bien sombres : les violences économiques au sein des couples.

Plus qu'une simple transaction monétaire, l'argent devient un outil de contrôle, de domination, voire de manipulation au sein des relations intimes. Les déséquilibres financiers peuvent engendrer des formes insidieuses de violence, restreignant l'autonomie et la liberté financière, particulièrement chez les femmes. Cette violence économique, bien que moins visible que d'autres formes de violences, reste pourtant une réalité préoccupante, avec des conséquences dévastatrices sur la vie quotidienne et la santé mentale des personnes concernées.

Pour sa campagne annuelle, Financité fait le pari de briser le tabou des violences économiques en explorant la gestion financière au sein des couples. Au cœur de cette campagne, un projet de documentaire qui plongera dans l'intimité de couples réels.

Ce court métrage de 26 minutes entend dévoiler les réalités souvent méconnues des violences économiques, à travers les témoignages poignants de celles qui les ont vécues. Ces témoignages seront enrichis par les interventions d'expert-e-s en psychologie, en finance et en droit, offrant ainsi une analyse approfondie des mécanismes complexes qui sous-tendent ces situations.

Trop souvent reléguées dans l'ombre, les violences économiques représentent un fléau silencieux, touchant principalement les femmes. En encourageant la transparence et la communication financière au sein des foyers, Financité espère à travers cette campagne, promouvoir l'égalité financière et prévenir ces situations de violence.



Ce projet ambitieux nécessite la collaboration et le soutien de toutes et tous. C'est pourquoi, Financité lance un appel à témoignages aux couples désireux de partager leur expérience. Votre histoire pourrait contribuer à mettre la lumière sur un sujet trop peu documenté et ainsi sensibiliser le grand public.

Que vous soyez aux doux débuts de votre relation, que vous ayez décidé d'investir dans un projet commun, que vous soyez victimes d'une douloureuse séparation à cause de l'argent ou que vous ayez accompli de multiples projets communs au cours de votre vie de couple, vos histoires sont toutes importantes. Les premières rencontres peuvent se faire de manière anonyme ou non, physiquement ou par téléphone, selon la volonté des personnes intéressées. Le respect de votre intimité est un élément crucial dans la construction de ce projet.

Par la même occasion, Financité lance un appel à toutes les organisations intéressées par ce sujet et qui souhaitent porter ce message de sensibilisation et d'action. ■

CE PROJET DE DOCUMENTAIRE VOUS INTÉRESSE ET VOUS SOUHAITEZ VOUS Y ASSOCIER ?
CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT
PAR MAIL HICHAM.BEKKALI@FINANCITE.BE
OU PAR TÉLÉPHONE 0472 03 35 87

UCCLE *On change* vraiment de banque !

Une soirée pour identifier les étapes clés pour transférer son argent d'une institution financière à une autre.

Les Grands-Parents pour le climat de Uccle ont la chance de compter parmi leurs membres Cécile, une jeune grand-mère pleine d'énergie et en quête de changements bien concrets. Une conférence de Frédéric Chomé (Factor X) les avaient déjà convaincu-e-s de l'impact de leur argent, en particulier lorsqu'il est placé dans les banques classiques. Cécile voulait donc inciter sa communauté à passer le pas et à vraiment changer de banque et pas juste y penser ou en discuter autour d'un café. Sa demande à Financité était donc claire pour l'animation organisée ensemble courant décembre : proposer un mode d'emploi concret pour changer d'institution bancaire.

La soirée a rassemblé 25 personnes de tout horizon et tout âge. Nous avons commencé par expliquer les nombreux freins à la mobilité bancaire mis en exergue par l'Autorité belge de la concurrence : situation d'oligopole, manque de transparence à l'égard des consommateur-ice-s, ventes liées ou encore non-portabilité des comptes (c'est-à-dire qu'on doit changer de numéro de compte lorsqu'on change de banque contrairement aux numéros de téléphone, par exemple). Cela a permis de rappeler que tout ne repose pas uniquement sur nos frères épaules.



Armé-e-s du Scan des banques (outil de comparaison des politiques des banques en matière d'environnement, droits humains, etc.), du formulaire Bank Switching (aide à la mobilité interbancaire mise en place par le secteur financier) et du retour d'expérience de quelques participant-e-s, nous avons défini les étapes et les écueils à éviter pour changer de banque en toute sérénité : comprendre le positionnement et l'impact de sa banque actuelle, en choisir une nouvelle, télécharger et compléter le formulaire en faisant attention aux petites lignes, identifier ce qui ne serait pas transmis d'une banque à l'autre via ce formulaire (comme les bénéficiaires encodés sur votre application), bien suivre le transfert des domiciliations, et surtout ne pas fermer l'ancien compte immédiatement et le consulter régulièrement pour identifier certains paiements qui auraient échappé



PLUS D'INFO : WWW.FINANCITE.BE/EVENTS OU CONTACTEZ VOTRE ANIMATRICE LOCALE ANNE.BERGER@FINANCITE.BE

à votre sagacité (comme les abonnements payés par carte bancaire par exemple). Pour finir, ceux et celles qui le souhaitaient ont pu s'engager à réaliser un premier pas avant une prochaine réunion : ouvrir un compte courant dans une nouvelle banque en adéquation avec leurs valeurs et leurs besoins.

Vous avez envie de rejoindre cette dynamique ? Les Grands-Parents pour le Climat d'Uccle et Financité organisent une nouvelle soirée le 26 mars intitulé : peut-on placer son argent tout en respectant le vivant ? ■

ANDERLECHT *La monnaie* sous toute ses formes

La coopération se poursuit avec le service Senior de la commune d'Anderlecht qui organise un cycle autour de la monnaie.



ENVIE D'ORGANISER CES ANIMATIONS AVEC VOTRE PUBLIC, DANS VOTRE COMMUNAUTÉ, N'HÉSITEZ À CONTACTER ANNE.BERGER@FINANCITE.BE

Au départ de la problématique de l'accès au cash, très sensible chez les seniors, un groupe d'une quinzaine de personnes s'est embarqué pour une croisière thématique aux escales variées. D'abord faire un état des lieux sur l'accès au cash et comment s'opposer à la tendance actuelle, puis comprendre ce qu'est une monnaie et le rôle des banques dans la création monétaire illustrée par un jeu de rôle, découvrir les différentes sortes de monnaies alternatives et enfin appréhender les cryptomonnaies via un jeu de mots fléchés !

Les questions, remarques et commentaires lors des 4 séances ont bien montré l'envie de ce groupe de seniors de comprendre et de faire évoluer le système monétaire. Suite aux prochains épisodes pour transformer l'essai en actions concrètes. ■

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE *Un Tour des Cafés* sous le signe de l'action

La neuvième édition du Tour des Cafés a comme objectif de répondre aux tensions qui peuvent exister entre l'action individuelle et collective.

Seul-e, va-t-on plus vite, et ensemble, plus loin ? Du 12 février au 12 avril 2024, 18 rencontres sont organisées par une vingtaine d'organisations présentes sur le territoire d'Ottignies - Louvain-la-Neuve. Leur but ? Créer des espaces propices à la réflexion sur des questions de société et à l'entretien de notre esprit critique sur des défis contemporains auxquels nous sommes toutes et tous confronté-e-s. Et quoi de mieux que les cafés pour faire circuler la parole entre les citoyen-ne-s ?

Cette année, le Tour des Cafés aborde nos préoccupations quotidiennes face aux crises multiples de notre société et la manière dont nous pouvons y faire face, seul-e-s ou ensemble.

Le travail de Financité était de placer la question de l'argent dans cette équation. Nous avons donc donné rendez-vous le 15 février à la Bouquinerie du Pub à Ottignies pour déterminer qui doit payer pour que le monde aille mieux. Neuf citoyen-ne-s ont tenté d'y répondre. Ils et elles ont également réfléchi aux pistes d'actions afin de lutter contre les inégalités toujours plus grandissantes.



POUR CONSULTER LA SUITE DU PROGRAMME, RENDEZ-VOUS SUR SPOTT.BE/PROGRAM/LE-TOUR-DES-CAFES/



Définir notre responsabilité individuelle et collective n'a pas été chose aisée. Certain-e-s ont pointé du doigt l'impact positif d'une consommation durable et responsable auquel venait s'ajouter l'argent que nous pouvons investir dans des entreprises vertueuses. D'autres ont mentionné que l'une des solutions viendrait d'une fiscalité plus équitable et mieux répartie. Et quand on parle de la responsabilité des autres dans la création d'un monde plus juste, on doit également mentionner le monde des multinationales et des grandes fortunes. Selon le rapport sur les inégalités d'Oxfam, « un monde plus égalitaire est possible si les gouvernements réglementent et réorganisent efficacement le secteur privé ». Une phrase qui a fait mouche à quelques mois des élections.

C'est ce qu'on aime avec le Tour des Cafés. Donnez l'occasion à de parfait-e-s inconnu-e-s (pour la plupart) de se retrouver autour d'un verre et de refaire le monde dans des débats passionnants. ■

LOUVAIN-LA-NEUVE

La possession dans l'habitat



© Unsplash - Bernard Hermant

Un groupe de travail sur la propriété privée a vu le jour en ce début d'année. À l'initiative du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) et plus précisément du Réseau brabançon pour le droit au logement, ce groupe composé d'associations, de collectifs d'habitant-e-s et de citoyen-ne-s, a pour objectif de questionner le sujet de la propriété de l'habitat et du foncier sur base d'initiatives déjà existantes en Europe tel que le Miethäuser Syndikat en Allemagne ou la foncière Antidote en France. La question du financement de ce type d'activités sera donc assurée grâce à l'implication de Financité. ■

PROVINCE DE NAMUR *Pigé !*

Plusieurs groupes d'éducation financière visant la prévention du surendettement ont vu le jour ces derniers mois.

CPAS Houyet

Tous les troisièmes mercredis du mois, un groupe se retrouve pour aborder les pratiques financières et devenir « expert-e du quotidien ». Nous y abordons la consommation, la budgétisation, l'alimentation et ses labels, mais aussi les arnaques possibles sur le web.

CPAS Profondeville

En février, le CPAS de Profondeville a entamé un cycle de 3 animations. Après une animation sur la consommation et une sur les assurances, la dernière séance aura lieu le 19 avril prochain pour évoquer le sujet « gratuité, et si ça marchait aussi ? ».

CPAS Gembloux

Avec une dizaine de participant-e-s, nous avons inauguré en février la première animation de nos rencontres mensuelles. Nous avons abordé la question de la monnaie (tout compte fait, à quoi ça correspond ?). Naturellement, le sujet de la disparition du cash a été mis sur la table...

Terre d'avenir Gembloux

Dans le petit chalet rue de l'Agasse, c'est avec des personnes souhaitant se réunir hebdomadairement pour briser leur solitude, qu'a été abordé la question de l'argent. Les participant-e-s ont tout particulièrement apprécié raconter la gestion financière de leurs parents et comparer le monde tel qu'ils et elles l'ont connu enfant. Si certain-e-s se remémorent des moments heureux comme l'achat de leurs maisons, d'autres partagent leurs difficultés actuelles comme celle d'obtenir un rendez-vous dans leur banque.

Resto du cœur Namur

La projection du film-documentaire, « Merci Patron ! », une comédie satirique a été fort appréciée par les participant-e-s lors de notre première animation après le repas du midi. Lors d'une deuxième session, nous avons discuté de la disparition du cash et ses impacts réels dans la ville de Namur.



AMO Passages Namur

Avec un groupe de jeunes cette fois-ci, nous avons tenté de définir la juste place que peut avoir l'argent dans leur vie. La deuxième séance avait pour objectif de les projeter dans la situation de leur première paie professionnelle. Comment gérer leurs dépenses ? Notre troisième et dernière séance de jeu s'est déroulée autour du jeu de société Economia, créé par SAW-B, où tout le monde s'est pris au jeu !



ENVIE D'Y JOUER ? CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR LOCAL
LIONEL.BOVERIE@FINANCITE.BE

NAMUR *Du loup-garou* → *au vautour*

Dans le café namurois « aux 3D », un groupe de joueuses et joueurs se réunit tous les mercredis soir à 19h pour jouer au loup-garou.

Ce jeu qui vous a sûrement déjà accompagné lors de soirées nécessite autant de bagou que de perspicacité. L'occasion était trop belle pour ne pas leur proposer d'échanger les loups-garous contre des vautours le temps d'une soirée. Dans ce jeu développé par Financité, directement inspiré du célèbre jeu de société, ce n'est pas dans la nuit mais bien le monde impitoyable de la finance que quelqu'un risque de vous tuer.

Nul besoin d'être joueur-euse expérimenté-e, ni d'être économiste pour tenter de remporter la partie durant laquelle les Vautours et les Tortues s'affrontent dans un combat inégal mais où rien n'est perdu. Certain-e-s tentent de protéger le paradis terrestre alors que d'autres préfèrent viser le

paradis fiscal... À vous d'identifier dans quel camp sont vos voisin-e-s et d'utiliser votre pouvoir secret pour faire gagner les vôtres en suivant une règle simple : il vaut mieux manger qu'être mangé-e !

Après moult rebondissements, face aux vautours, ce sont les tortues qui ont finalement eu le dernier mot parmi la vingtaine de joueur-euse-s. Cette expérience aura permis de découvrir, à tout à chacun, le monde déraisonné qu'est celui de la finance.

GILLY *Parler des violences économiques faites aux femmes, un enjeu politique*

Un samedi pour échanger sur la domination financière dans les familles et la place qu'elle prend dans les violences conjugales.

De toutes les violences faites aux femmes, celle qui a trait aux finances dans le couple est peut-être la plus sournoise car elle touche à un tabou qui est difficile à renverser, celui de l'argent. La loi du 13 juillet 2023 pour lutter contre le féminicide reconnaît d'ailleurs les violences économiques comme cause qui contraint une femme, par manque d'autonomie financière, à rester avec un homme violent au péril de sa vie. A quelque mois des élections, Soralia a donc invité Financité à animer un atelier sur le sujet dans le cadre de leur formation politique, Comm'une idée.

Pour comprendre les violences économiques au sein du couple il est d'abord nécessaire d'appréhender la violence en elle-même. Cette dernière est intrinsèquement liée aux rapports de domination et aux normes de la société. Lorsqu'elles sont liées à l'argent, elles répondent aux mêmes règles.



Lors de cet atelier en mixité, nous avons pu libérer la parole autour d'expériences personnelles vécues par certain-e-s et porter des constats sur des situations de couple et de société qui amène les femmes à vivre dans la précarité et à risquer leur vie. Grâce à la présentation du violentomètre des violences économiques, nous avons également pu identifier les situations critiques et lorsqu'il est temps de demander de l'aide.

Le sujet des violences économiques est tentaculaire. A chaque fois que nous en parlons dans un de nos ateliers, de nouvelles ramifications et de nouveaux éléments s'y ajoutent car nous sommes confronté-e-s à nos vécus intimes.

SI CE SUJET VOUS INTÉRESSE, VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE ANIMATEUR·RICE LOCAL·E.

MARCHIENNE *Notre économie brûle, à qui la faute ?*

Les stagiaires de l'ASBL Avanti cherchent les responsables de l'état de notre économie.

A l'instar des grands incendies de forêt, nul n'est besoin d'être économiste pour constater les nombreux ravages d'une économie prédatrice qui consume la planète. Pourtant lorsque l'on pose la question « à qui la faute ? », les responsables identifié-e-s par le grand public sont souvent vagues. Les pyromanes restent souvent anonymes, sans visage.

Fort de ce constat et sans diaboliser les personnes ciblées, Financité propose un atelier en mode « Panini ». Comme pour les albums dont il faut collectionner les étiquettes, nous sommes parti-e-s à la recherche de personnalités célèbres

proches des mécanismes incendiaires évoqués plus haut.

Depuis mi-février, les stagiaires de l'asbl Avanti à Marchienne (centre d'insertion professionnelle) refont donc le portrait de quelques grands visages dirigeant de grands groupes mondiaux. Que ce soit pour Elon Musk ou James Quincey (renseignez-vous) nous commençons par mener l'enquête sur leur parcours, souvent très loin de la légende de la personne partie de rien qui ne doit rien à personne.

Dans un second temps, nous imaginons ce qu'il se passerait si Elon Musk devenait le directeur de l'ASBL qui entre autre, forme au maraîchage bio, aux métiers du bois et du métal mais aussi aux arts du spectacles. Quels seraient les conséquences sur leur milieu de formation et de vie ? Pour rester positif-ive-s, nous terminons chaque atelier



en imaginant le scénario inverse ! Que se passerait-il si, aujourd'hui, ce grand patron, prenait d'un coup un virage vers une économie plus douce et durable tout en restant un grand acteur industriel ? Et comment pouvons-nous les aider, les pousser à aborder ce virage de pyromane à pompier ?

PLUS D'INFOS :
WWW.FINANCITE.BE/EVENTS

LIÈGE *Une nouvelle économie : rêves de femmes*

En collaboration avec l'ASBL De Bouche à Oreilles, Financité a animé un atelier intitulé « Une nouvelle économie : rêves de femmes ».

Et si les femmes avaient un rôle dominant dans la prise de décision ? Avec les participant-e-s à cet atelier, nous avons exploré la manière dont le monde pourrait être influencé.

Pour commencer, nous avons fait un retour aux origines du mot économie, du grec « oikonomia » qui signifie la gestion du ménage. Cela nous amène à revenir à

la fonction centrale de l'économie qui est l'« organisation sociale de la satisfaction des besoins ». Ensuite, nous avons fait un rapide rappel historique de la place des femmes dans l'économie. Le chemin parcouru depuis un siècle et demi est important. De nos jours, les femmes font partie de la sphère professionnelle de notre société autrefois construite et dirigée exclusivement par des hommes. Aujourd'hui, les femmes étudient, prennent part au marché du travail, décident et agissent sans l'autorisation de leur mari. Elles sont en première ligne pour faire tourner le monde, mais dans un univers toujours décliné au masculin.

Un exercice de « vrai ou faux » a ensuite permis de mettre en évidence les inégalités et clichés femmes-hommes qui persistent. Que ce soit les écarts de carrière, les interruptions liées à la maternité, des temps partiels pour s'occuper des enfants et du ménage, les métiers dit « féminins » moins bien rémunérés que ceux dit « masculins », le plafond de verre, mais aussi les inégalités liées au rapport au patrimoine et à l'argent... le fossé existe toujours et ne se réduit que très lentement. S'il existe bien une volonté de réduire ces inégalités, les stéréotypes de genre sont encore tenaces et se forgent dès le plus jeune âge.

Par groupe, les participantes et participants ont ensuite eu des discussions passionnantes sur différentes affirmations telles que : « l'autorité doit être confiée par consensus aux personnes qui prennent le mieux soin des autres », « la création d'un monde équitable et juste ne dépend pas exclusivement du genre, mais plutôt de la collaboration et de l'inclusion de diverses voix, y compris celles des femmes » ou encore « donner le pouvoir aux femmes, c'est être tous gagnants ». Il en est ressorti que l'égalité entre les femmes et les hommes est le chemin incontournable pour un mieux-être global. La question de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle est apparu comme être une aspiration de toutes et tous et peut-être un des enjeux de la lutte contre les inégalités. ■



LIÈGE *La Menuiserie ouvre ses portes*

Le premier centre d'entreprises en Wallonie dédié aux entreprises et aux acteurs de la transition s'inaugure le 19 mars.

Le projet de la Menuiserie a été impulsé et développé par Novacitis, une coopérative de citoyen-ne-s et d'entrepreneur-e-s. L'ambition de cette collaboration est d'activer et d'accélérer la transition vers une économie soutenable par un entrepreneuriat porteur d'une dynamique d'intérêt collectif.

Ce beau projet se concrétise et fêtera son inauguration ce mardi 19 mars à partir de 17h. L'équipe liégeoise de Financité y a emménagé le 1er mars, date de l'ouverture de ce centre.

Le samedi 23 mars, la Menuiserie ouvre ses portes au grand public de 11h à 17h. Les acteurs qui l'animeront seront là pour vous accueillir et échanger. ■

PLUS D'INFOS :
WWW.NOVACITIS.BE



CINEY *Les banques ont-elles encore besoin de clients ?*

Les membres du Volti ont organisé une série d'activités pour comprendre si et comment les banques servent encore leurs intérêts.

Le Volti, c'est la monnaie locale et citoyenne active sur un territoire à cheval sur les provinces de Namur et de Luxembourg. Avec l'appui de l'animateur Financité, la petite équipe qui la fait vivre a décidé de lancer un cycle d'ateliers pour tenter de comprendre pourquoi, depuis quelques années maintenant, les services bancaires ne cessent de se réduire et de s'éloigner des souhaits de nombreux citoyennes et citoyens.

Comme Financité le souligne régulièrement, l'accès à l'argent liquide devient de plus en plus difficile et il en va de même si l'on cherche à avoir une personne en face de soi (et en chair et en os) quand on souhaite obtenir un conseil ou même une simple information. Plus que jamais, en matière de service bancaire, l'affirmation selon laquelle « le client est roi » paraît de plus en plus désuète. La banque est une actrice fabuleuse : elle dynamise l'épargne pour soutenir les investissements des ménages, des entreprises et

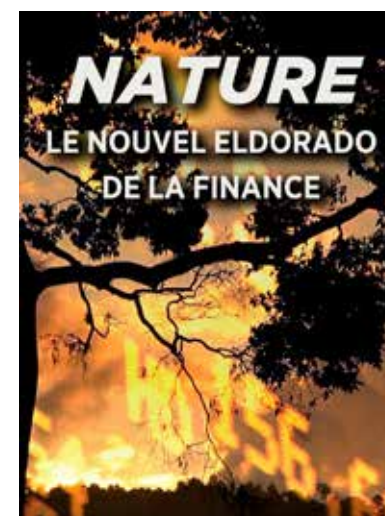
des collectivités. C'est en tous cas ce que nous croyions. Mais est-ce encore d'actualité ?

Entre Marche-en-Famenne et Ciney, au fil de quelques rendez-vous en soirée et un samedi matin entre mars et avril, nous tenterons ensemble de mieux comprendre les raisons et les mécanismes qui provoquent ce qui ressemble beaucoup à un détricotage du service aux citoyen-ne-s. C'est dans ce cadre que nous recevrons André Peters, administrateur de Financité et spécialiste des questions monétaires. Nous nous référerons aussi aux analyses et aux campagnes développées par notre mouvement. Entre pratiques et décryptages des mécanismes, nous pourrions ainsi restituer et rendre du sens au travail des collectifs citoyens qui développent d'autres monnaies, à côté de l'euro. Depuis les études de Bernard Lietaer, économiste belge aujourd'hui décédé, nous savons qu'il faut absolument recréer de la diversité monétaire pour protéger, autant que faire se peut, notre liberté citoyenne en matière d'outils financiers. ■

PLUS D'INFOS : WWW.FINANCITE.BE/EVENTS
OU CONTACTEZ VIA L'ANIMATEUR LOCAL ERIC.
DEWAELE@FINANCITE.BE



ARLON *Nature, nouvel eldorado de la finance : un ciné débat « chez René.e »*



Au cœur du vieux quartier arlonais, un soir pluvieux de février, un petit groupe de curieux-euse s'était donné rendez-vous pour visionner et commenter un documentaire produit par Arte en 2014 déjà. Il s'agissait de découvrir et de comprendre comment la logique financière prétend devenir un outil de défense de la biodiversité en danger. Selon certain-e-s, pour sauver des espèces ou des espaces naturels fragiles, il suffirait de leur donner un prix pour qu'ils aient une valeur. Ils feraient alors l'objet de réels « marchés du vivant ». Au fil des échanges et des débats, parfois vifs, c'est tout un chemin de réflexion qui

s'est construit. Il est assez rapidement apparu que la définition et la protection des biens communs doit être une priorité en soi. La marchandisation du vivant n'est en aucun cas une solution car, entre autres, elle implique toujours des dynamiques spéculatives qui mènent, in fine, à la destruction de ce que l'on est censé protéger. ■



En ligne

Financité Talk

TOUS LES LUNDIS À 20H SUR ZOOM

Programme et inscription sur www.financite.be/events



Retrouvez les épisodes de Financité Talk sur Spotify

Saviez-vous que Financité possède un compte Spotify ? Et saviez-vous, qu'en plus d'y trouver les podcasts de notre campagne « Banque : dehors les seniors », depuis le début de l'année, vous y trouverez également des épisodes de Financité Talk, notre rendez-vous en ligne tous les lundis soir à 20 h.

D'une durée allant de 20 à 45 min, ces podcasts vous permettent de réécouter les interventions de nos invité-e-s. Une manière simple de suivre une séance que vous avez loupée ou d'approfondir une thématique déjà entendue.

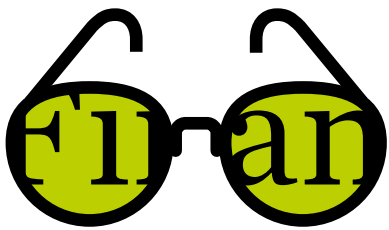
RENDEZ-VOUS SUR SPOTIFY

Éphéméride Financité

15 mars : début de la *Financité Academy* à Bruxelles

26 mars : début de la *Financité Academy* à Liège

25 mai : *Rencontres Financité* et Assemblée générale



Plus on est...

Imaginez un instant : un petit groupe de passionnées et passionnés, lecteurs et lectrices de votre magazine financier favori, qui commentent en toute liberté les articles parus. C'est la fameuse rubrique « Oui mais... », que vous retrouvez chaque trimestre en page 39 et qui est écrite par le Comité de lecture du magazine.

« Les échanges entre les participants et participantes au Comité L aident à mieux comprendre les articles du magazine, à examiner les questions traitées sous différents angles et à imaginer, ensemble et dans la bonne humeur, de nouvelles solutions favorables à l'intérêt général. Que du bonheur ! », témoigne Marie, membre du Comité depuis sa création.

INTÉRESSÉ·E DE PARTICIPER À CE BEL EXERCICE JOURNALISTIQUE ET DÉMOCRATIQUE ? CONTACTEZ -NOUS SANS PLUS ATTENDRE : LAURENT.DALTOE@FINANCITE.BE



Environnement, finance et politique

Notre cycle de conférences « Environnement et finance » dont l'objectif est d'explorer les liens entre ces deux notions dans une optique de transition écologique juste touche à sa fin. Pour sa dernière date, ce cycle co-organisé par Financité, l'ULB, le CEBRIG et la Solvay Brussels School invite les représentants et représentantes politiques de chaque parti.

Dans le contexte des élections européennes et législatives belges de juin 2024, à l'issue de

chacune des rencontres précédentes, deux ou trois questions ont été formulées en vue de les poser au monde politique. Ces questions sont transmises aux partis politiques en amont de la présente rencontre et il leur est, à présent, demandé d'y répondre.

Rendez-vous le 19 mars sur le campus de l'ULB.

PLUS D'INFOS : WWW.FINANCITE.BE/CYCLE-ENVIRONNEMENT-ET-FINANCE

Oui, mais...

Indépendant de la rédaction, le Comité de lecture du Financité magazine, des gens comme vous, réagit à un contenu paru récemment.

L'intérêt de l'épargne confiée aux grandes banques est actuellement déconnecté des taux en vigueur dans la zone euro, et bien bas par rapport aux taux liés aux prêts. D'autant plus qu'elles viennent d'annoncer des bénéfices plantureux pour 2023.

En parallèle, l'article cite une nouvelle taxe bancaire. Celle-ci rejoindra sans doute les divers impôts dans un pot commun. Ne serait-il pas temps pour l'État belge de favoriser un outil de redistribution semblable au Livret A cité par ailleurs en exemple ? Le total des dépôts appartenant aux moins aisé-e-s représente 5 % du montant total de l'épargne, on pourrait leur distribuer le produit de la nouvelle « contribution » avec un effet probablement visible et bienvenu pour les petit-e-s déposant-e-s, sans pénaliser les épargnant-e-s les mieux nanti-e-s.

D'autant plus qu'il existe un fossé entre les taux accordés par la Banque centrale européenne (BCE) aux banques privées et ceux accordés par lesdites banques aux particulier-ère-s. Sans parler de la fameuse « prime de fidélité » (obligation de laisser son argent

un certain temps pour obtenir un meilleur taux) qui dissuade les client-e-s de changer de banque.

Le taux dit « de la facilité de dépôt », qui rémunère les dépôts des banques commerciales auprès des banques centrales, sera désormais de 4 %. La BCE, explique Paul De Grauwe, a créé une machine à sous, où les banques gagnent à tous les coups – et toujours plus à chaque hausse du taux directeur. ■

Le comité de lecture

Dossier du magazine 72



PHOTO LÉGENDE



La Ferme de Beauregard a récolté le plus de voix et remporte le Prix Financité 2023 ainsi que la somme de 2.500 euros sous forme d'investissement. C'est suite au constat de la difficulté pour plusieurs magasins d'alimentation biologique de se fournir en légumes locaux, que l'idée de la création d'une micro-ferme a germé. 5 passionné-e-s se sont réunis. La coopérative est créée et 250 personnes rejoignent le projet. En plus d'apporter les fonds nécessaires, elles participent à certains chantiers et quelques bénévoles assistent le maraîcher employé de la coopérative.

Quatre années plus tard, les légumes sont vendus aux magasins bio mais aussi aux restaurants de la région. La surface cultivée a augmenté et les premiers fruits devraient arriver cette année. Un nouvel appel à coopérateur-ice-s a servi à améliorer l'infrastructure avec notamment l'installation d'une chambre froide et accueillir un élevage de poules pondeuses d'ici l'été.

*!?!☆~:)



**MORGANE
KUBICKI**

T'es une fille et t'as pas de compte-titres ?

Je suis une trentenaire féministe qui s'intéresse à la finance. Je coche donc toutes les cases pour me faire repérer par l'algorithme et me voir proposer des formations sur l'investissement au féminin.



— Parmi les publicités ciblées, elles doivent constituer un bon tiers de celles qui me sont destinées : comment investir quand on est une femme.

Ça commence mal. Il y aurait donc une différence entre l'investissement financier pour les hommes et celui qui est accessible aux femmes ? Non. Simplement, les femmes auraient plus de réticences et moins de connaissances. Elles investiraient entre 30 % et 40 % de moins que leurs homologues masculins. Il s'agit donc de rattraper ce retard.

On gagne structurellement moins que les hommes. Les autrices Céline Bessière et Sybille Gollac ont prouvé dans leur livre « Le genre du capital » que tout est fait pour creuser l'écart de patrimoine. Question pension, la différence entre les hommes et les femmes atteignait 23 % en 2021. Déjà qu'on se fait avoir sur tous les plans financiers et dans la reproduction des inégalités, si en plus on se tient à l'écart de l'investissement alors que les hommes en tirent tous les profits...

Franchement, c'est tentant. En plus, il paraît que les femmes tiennent plus compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance lorsqu'elles investissent. Donc en plus de réduire l'écart financier, on sauverait la planète.

Il faut dire que les investisseurs font particulièrement n'importe quoi (j'utilise ici le masculin et pas l'écriture inclusive puisque, pour une fois, les chiffres prouvent que c'est principalement une histoire d'hommes) en continuant de financer des activités nocives pour l'environnement.

Mais d'un autre côté, je ne peux pas m'empêcher de me dire qu'on vaut mieux que ça. Mieux gérer son budget, se faire assez confiance pour éviter de se faire avoir lors d'une succession, une mise en couple, un divorce ou lors de la négociation de son salaire, je suis pour. Proposez-moi toutes les formations du monde.

Apprendre à investir en bourse, acheter des formations sur les fonds d'investissements à des sites qui abusent généreusement du violet pour bien faire comprendre qu'ils s'adressent à un public féminin, j'ai du mal. Car c'est bien d'investissement en bourse ou dans des produits qui y sont liés qu'il s'agit généralement.

**Déjà qu'on se fait avoir sur
tous les plans financiers et dans
la reproduction des inégalités,
si en plus on laisse
l'investissement aux hommes.**

Est-ce que, en voulant à tout prix investir pour réduire l'écart financier qui persiste entre les femmes et les hommes, on ne participe pas au même système capitaliste qui a créé et maintient cet écart ? Est-ce qu'en investissant dans des valeurs boursières ou dans des fonds d'investissement qui financent des entreprises dont la conscience sociale est largement limitée, on ne va pas à notre propre perte ? Et est-ce qu'en refusant d'investir de la sorte pour préserver mon intégrité et mes valeurs féministes, je ne creuse pas encore plus l'écart de revenu et de patrimoine entre les femmes et les hommes ? ■